

ENQUÊTE DE REFERENCE SUR LES CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES (CAP) DES ARTISANS MINIER EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Rapport de Synthèse



Contract Number: 7200AA18D00003 / 7200AA18C00087

COR: Caleb Stevens

USAID Office of Land and Urban

Contractor Name: Tetra Tech

Author(s): Ndongo, Benjamin (M&E Coordinator); De Jong, Terah (Technical Deputy).

JULY 2019

This publication was produced for review by the United States Agency for International Development as part of the *Artisanal Mining and Property Rights (USAID AMPR)* task order under the *Strengthening Tenure and Resources Rights II (STARR II)* IDIQ. It was prepared by Tetra Tech.

This publication was produced for review by the United States Agency for International Development by Tetra Tech, through USAID Contract No. 7200AAI8D00003 / 7200AAI8C00087, under the Strengthening Tenure and Resource Rights (STARR) II Indefinite Delivery Indefinite Quantity Contract (IDIQ).

Tetra Tech Contact(s): Mark Freudenberger, Project Manager
159 Bank Street, Suite 300
Burlington, VT 05402
Tel: (802) 495-0282
Fax: (802) 658-4247
Email: mark.freudenberger@tetrattech.com

Suggested Citation: Ndongo, Benjamin et De Jong, Terah (2019). *Baseline Knowledge-Attitudes-Practices (KAP) Survey of Artisanal Miners in Central African Republic*. Washington, DC: USAID Artisanal Mining and Property Rights Task Order under the Strengthening Tenure and Resource Rights II (STARR II) IDIQ.

Cover Photos: Artisanal miners interviewed as part of the 2019 KAP survey in Western CAR. Credit: Benjamin Ndongo.

ENQUÊTE DE REFERENCE SUR LES CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES (CAP) DES ARTISANS MINIERS EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Rapport de Synthèse

JUILLET 2019

DISCLAIMER

The author's views expressed in this publication do not necessarily reflect the views of the United States Agency for International Development or the United States Government.

Abbreviations.....	ii
1.0 Résumé exécutif.....	3
2.0 Executive Summary	6
3.0 Contexte et Méthodologie.....	9
3.1 Contexte	9
3.2 Objectifs	9
3.3 Méthodologie	10
3.3.1 Elaboration du questionnaire.....	10
3.3.2 Echantillonnage.....	11
3.3.3 Administration du Questionnaire.....	12
3.3.4 Dépouillement et analyse des données.....	15
3.3.5 Limites et difficultés	15
4.0 Résultats de l'enquête.....	17
4.1 Profile Socio-Démographique	17
4.2 Pratiques et Attitudes Foncières	18
4.3 Organisation de la Production	19
4.4 Santé, Hygiene, Conflits et Sécurité.....	21
4.5 Coûts et Financement.....	21
4.6 Niveau de Production	23
4.7 Attitudes et Pratiques Relatifs à la Vente.....	23
4.8 Attitudes et Pratiques Relatifs à la Legalité.....	24
4.9 Attitudes et Pratiques Relatifs aux autorités	26
4.10 Connaissances sur le Code Minier et le PK	27
4.11 Connaissances sur la Géologie et l'Evaluation	30
4.12 Pratiques concernant la Communication.....	31
5.0 Analyse et Recommandations.....	33
5.1 Tendances et Analyse des Résultats	33
5.2 Recommandations.....	35
ANNEX A: Questionnaire.....	37

ABBREVIATIONS

ALS	Antenne Locale de Suivi
ASM	Artisanal and Small-Scale Mining
BECDOR	Bureau d'Évaluation et de Contrôle de Diamant et d'Or
CAP	Connaissances, Attitudes et Pratiques
CLPR	Comité Local de Paix et Réconciliation
CLS	Comité Local de Suivi
DDL	USAID Development Data Library
DPAM	Projet Droits de Propriété et Artisanat Minier
DPDDA	Projet Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal
GIS	Geographic Information Systems
GPS	Global Positioning System
IDIQ	Indefinite Delivery/Indefinite Quantity
IPIS	International Peace Information Service
LRG	Land and Resource Governance
LTPR	Land Tenure and Property Rights
M&E	Monitoring and Evaluation
MEL	Monitoring, Evaluation, and Learning
MINUSCA	United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in CAR
MMG	Ministry of Mines and Geology
OECD	Organization of Economic Cooperation and Development
PK	Processus de Kimberley
PIRS	Performance Indicator Reference Sheets
SODEMI	Société pour le Développement Minier en Côte d'Ivoire
SPPK	Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley en RCA
STARR II	Strengthening Tenure and Resource Rights II
UNCMCA	Union nationale des coopératives minières de Centrafrique
USAID	United States Agency for International Development
USGS	United States Geological Survey
WB	World Bank
WGAAP	KP Working Group on Artisanal and Alluvial Production
ZEA	Zone d'Exploitation Artisanale

I.0 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le projet USAID DPAM a mené une enquête de référence sur les connaissances, attitudes et pratiques des artisans miniers dans 9 sous-préfectures du sud-ouest de la République Centrafricaine en mai 2019. L'objectif de l'enquête était de fournir des informations de base pouvant aider à évaluer l'impact du projet DPAM et pour pouvoir mieux planifier les activités du projet en collaboration avec l'Etat centrafricain. La population cible de l'enquête était le chef de chantier artisan minier, comme il est le maillon essentiel entre les ouvriers et la chaîne de commercialisation.

Un échantillon de 341 artisans a été pris en se basant sur une marge d'erreur cible de 5% et une taille de population estimée à 2.400 chefs de chantiers dans la zone cible. L'échantillon a été stratifié par sous-préfecture en fonction du niveau d'activité en se basant sur les informations recueillies lors des campagnes de géoréférencement sous le projet USAID DPDDA I et DPDDA II. En total 13 enquêteurs ont administré le questionnaire pendant 3 semaines, sous la supervision du Coordonnateur suivi-évaluation et le Spécialiste en artisanat minier, avec l'implication du Conseiller technique du projet. Le questionnaire a été élaboré sur la base des enquêtes précédentes et mis à jour par suite d'un test à Carnot mené avec le SPPK.

Les artisans miniers sont des personnes relativement âgées à 41 ans en moyenne avec une taille de ménage d'environ 9 personnes. Les artisans ont en moyenne 2 chantiers actifs, 5 chantiers en réserve, et 3 chantiers épuisés. Ils sont presque tous les propriétaires de ces chantiers, et la plupart ont hérité les chantiers de leurs parents, démontrant le contrôle foncier coutumier exercé par les artisans miniers en RCA. Trois-quarts ont démontré une perception de sécurité foncière selon la définition de l'USAID. Plus que la moitié ont des documents pour démontrer leur propriété, y compris des Certificats de Droits de Propriété Foncier Coutumier émis par le projet DPDDA I, mais la plupart des documents sont informels et non reconnus par l'état.

L'agriculture et les mines ont une place presque égale comme source de revenus. Un peu plus que la moitié ont cité les mines comme leur première source de revenu, et parmi ces personnes presque 90% ont cité l'agriculture comme la deuxième source. De même, pour le tiers des répondants ayant cité l'agriculture comme leur première source de revenue, les mines étaient la principale deuxième source de revenu. Ce résultat confirme que les artisans miniers travaillent dans une économie rurale mixte et dominé par ces deux activités interconnectées.

L'artisan minier travaille en moyenne 9 mois dans l'année. En moyenne l'artisan engage 9 ouvriers pour ces chantiers, ce qui correspond en moyenne à 6 ouvriers par chantier actif. En plus des ouvriers—qui partagent dans les gains de la production—presque la moitié emploient des travailleurs temporaires appelés *katamans*, un phénomène relativement récent. En moyenne l'artisan utilise 3 *katamans* par chantier actif, et la plupart sont payés par la tâche accomplie. Il y a une nette différence entre les artisans financés et non-financés en termes de leur capacité d'engager de la main d'œuvre : les artisans « assurés » ont 7 ouvriers par chantier en moyenne tandis que les non-assurés seulement 5 ouvriers. Les « assurances » sont non-seulement les avances financières, mais une série d'obligations d'une sévérité variable. Comme par exemple, une obligation de vendre les diamants à l'assureur à un prix fixé par l'assureur lui-même.

Les femmes représentent une minorité à tous les niveaux. Seulement 5% des chefs de chantier sont des femmes, et souvent elles laissent les hommes gérer les affaires quotidiennes du chantier. Cependant, 16% des répondants disent qu'ils ont des femmes ouvrières qui travaille pour eux, mais en tenant compte du nombre d'ouvriers total, seulement 3% des ouvriers sont des femmes. Les femmes sont le plus souvent impliquées dans une activité connexe importante qui est l'orpaillage. En effet, 22% des répondants pratiquent l'orpaillage en plus du diamant, et ceci n'est pas concentré dans une sous-préfecture spécifique

mais se passe dans l'ensemble des zones de l'étude. L'extraction de l'or est limitée à environ 0,5 grammes par semaine, selon les réponses des chefs de chantier.

Environ deux-tiers des artisans sont « assurés » par quelqu'un, mais moins de la moitié de ces assureurs sont des collecteurs agréés. La plupart sont des acheteurs informels ou d'autres personnes comme des parents ou des commerçants dans les villages. Ce résultat met en cause le schéma « classique » de la chaîne d'approvisionnement, notamment en confirmant l'existence des acteurs travaillant entre les collecteurs officiels et les artisans, mais qui ne font pas partie du cadre officiel. De même, seulement 70% des artisans assurés vendent à leur assureur, suggérant que l'assureur peut être un financier qui n'achètent pas, ce qui n'est pas conforme avec ce qui est normalement supposé.

La plupart des petits outils de travail (pelle, jigs, barre à mine et machette) sont la propriété de l'artisan minier. Seulement 14% ont des motopompes à eux-mêmes, et parmi les assurés, 24% reçoivent des motopompes de leurs assureurs. Les assureurs fournissent également du petit matériel, mais uniquement pour la moitié des répondants assurés. Deux-tiers des artisans assurés reçoivent de l'argent des leurs assureurs pour payer les rations des travailleurs, que sont en moyenne 5.000 XAF (\$11) par ouvrier par semaine. Un quart reçoivent aussi de l'appui pour des frais de santé.

En termes du partage des gains, la plupart d'artisans miniers vendent les pierres et puis font la répartition avec les ouvriers après la vente. Selon l'enquête, à peu près la moitié des répondants ont trouvé des pierres en 2018, et seulement un tiers entre janvier et mai 2019. Le poids moyen en 2018 était 69 points et 87 points en 2019. Le nombre moyen de carats trouvé par artisan en 2018 est de 8,35 et seulement 2,51 en 2019. Il se peut que même ce chiffre est sous-estimé par le répondant dû au fait de sa peur envers l'enquêteur.

Les chiffres ont probablement tendance à sous-estimer les petites pierres vue le poids moyen relativement élevé et le prix par carat très élevé, 211.490 XAF (\$385) par carat en 2018 et 379.929 XAF (\$690) en 2019. Selon les résultats de l'enquête et en tenant compte d'une supposition de 2.400 chefs de chantier dans la zone de l'étude, la production en 2018 était de 20.000 carats, ce qui est presque certainement en dessous de la réalité.

En dépit de ce problème de fiabilité de données de production, la différence en termes de prix moyen par carat entre assurés et non-assurés est frappante et cohérente. En moyenne les non-assurés gagnent entre 30 et 50% de plus pour leurs pierres, selon les chiffres de l'étude. La même tendance a été observée pour les deux années. Ceci explique en partie le fait que trois-quarts des répondants ont dit qu'ils préfèrent être indépendants que financés, en dépit du fait que la doléance la plus citée par les enquêtés était le besoin de financement. Par cela on peut comprendre que le financement est essentiel mais la préférence est pour des modes de financement qui aident les artisans à être autonomes.

Parmi ceux qui s'autofinancent déjà (un tiers des artisans), les recettes des activités minières sont les plus importantes sources de fonds, suivi des fonds d'autres activités, notamment l'activité agricole. Ce constat soutient le besoin de penser à des modes alternatifs d'autonomisation financière, y compris la mutualisation des risques et de matériel de travail et la diversification des activités. En dépit du fait qu'il existe 350 coopératives minières en Centrafrique, seulement 3% des répondants en font partie, montrant le décalage entre les coopératives officielles et les réalités sur le terrain.

En termes du niveau de légalité, seulement 18% ont une patente en cours de validité, même si 53% disent avoir eu à payer la patente par le passé, et presque tout le monde connaît le besoin légal d'en avoir. En effet, presque tout le monde connaît le besoin d'avoir la patente, le besoin de noter la production et le besoin d'avoir un bordereau d'achat. La raison la plus citée pour ne pas prendre la patente était le manque de production et des revenus pour le payer. La plupart des répondants ont cité des prix divergents pour la patente, suggérant une confusion sur ce point ou une possibilité de majoration du prix.

Concernant le bordereau d'achat, un quart des répondants disent avoir reçu un bordereau en 2019, et un deuxième quart n'ont pas utilisé pour leurs ventes. Selon les répondants, beaucoup d'acheteurs proposent

un meilleur prix sans bordereaux ou ils préfèrent émettre des bordereaux uniquement pour des grosses pierres. Il est intéressant de noter aussi que même si une minorité (14%) détient le cahier de production, la moitié ont des registres non-officiels appelés « cahiers de chantier » où ils notent les dépenses, les ouvriers et la production. Ceci pourrait être une source d'information clé si le niveau de confiance augmente entre l'Etat et les producteurs.

En effet, il existe de nombreuses pratiques de taxation informelle, selon l'enquête, avec trois-quarts donnant quelque chose au chef de village après les trouvailles, et la moitié à une autorité de l'Etat. La Mairie est le premier récipiendaire, suivi de USAF et l'Administration minière. L'enquête a confirmé la pratique de prélèvement sur les « grosses pierres » par l'Administration, mais ceci est minoritaire. De même pour les barrages routiers où seulement 16% disent devoir payer quelque chose. En générale, deux-tiers des répondants disent qu'ils sont satisfaits avec l'Administration dans sa gestion du secteur. Seulement 30% ont reçu une visite d'un agent de l'Etat en 2018 et 2019, et parmi ceux qui ont reçu, les points focaux du SPPK ont été les plus présents, montrant leur importance pour avoir un contact régulier entre les acteurs sur le terrain et l'Etat.

En termes de sécurité, une minorité (18%) a signalé des problèmes sur leurs sites miniers ou lors de déplacements en ville pour vendre leurs pierres (26%). Environ la moitié des personnes interrogées ont déclaré avoir le sentiment que la sécurité s'était améliorée par rapport à l'année dernière. Environ les deux tiers des répondants (71%) n'ont signalé aucun problème de conflit cette année. Parmi ceux qui ont connu un conflit, la majorité a déclaré des conflits concernant les limites. En effet, parmi tous les répondants, 20% ont déclaré avoir vécu un conflit autour des limites d'un site l'année dernière, confirmant l'importance de clarifier les droits de propriété, d'autant plus que les « étrangers » convoitent de plus en plus des sites. L'origine de ces étrangers n'était pas définie car nous imaginons la difficulté pour le répondant d'identifier la nationalité ou la race. En ce qui concerne les accidents de travail, seulement 12% ont signalé un problème, la majorité étant des blessures mineures, bien que quelques cas graves aient été signalés, notamment une noyade et une morsure de serpent mortelle.

En générale, le niveau de connaissance de base sur le Code minier et le PK est moyen avec 35% des répondants ayant rempli les critères du projet DPAM pour être considérés comme ayant un niveau de compréhension basique. Néanmoins il faudrait améliorer la connaissance sur la définition et le rôle du Processus de Kimberley et le travail des enfants, où 25% ont dit que des enfants de moins de 14 ans peuvent travailler sur les chantiers, et seulement 3% ont pu définir le PK. Par contre, la quasi-totalité maîtrise les documents de base pour la légalité et la traçabilité, même si seulement 30% ont identifié les bureaux d'achat comme l'entité exportatrice.

En termes de géologie, le niveau de connaissance est bon quant à certains critères d'évaluation, même si les terminologies sont empiriques. Par exemple, la majorité connaissent qu'un diamant de couleur vaut plus qu'un diamant blanc tout étant égale par ailleurs. Cependant, il y a une diversité dans les niveaux de connaissance, avec la moitié ne connaissant pas des catégories de base comme les « triages » et les « mêlées » utilisés par les acheteurs locaux. De plus, seulement 15% ont pu dire à quoi servent les diamants, notamment dans la fabrication des bijoux, et la plupart ont demandé des formations en évaluation. Seulement 4% ont dit que les prix reçus pour leurs pierres étaient juste.

Dans le cadre de l'analyse et la formulation des recommandations, il serait souhaitable d'organiser des séances de restitution et d'échange pour l'Administration minière et pour les acteurs de la filière. Vu que le projet a eu des difficultés où les enquêtés ont exprimé leur fatigue avec le grand nombre de questionnaires, une restitution pourraient aider à communiquer sur l'utilisation des informations. En plus, l'étude montre le besoin de tenir compte des informations dans la revue de la chaîne légale, la stratégie de lutte contre la fraude et la stratégie de formalisation foncière et diversification économique. De cette manière les discussions techniques et les activités pourront être basées sur des réalités observées et mesurées.

2.0 EXECUTIVE SUMMARY

The USAID AMPR project conducted a baseline survey of the knowledge, attitudes and practices of artisanal miners in 9 sub-prefectures in southwestern CAR in May 2019. The purpose of the survey was to provide basic information to help measure the impact of the project as well as to better plan the project activities in collaboration with the Central African government. The target population of the survey was the artisanal miner site manager (*chef de chantier*), as these actors constitute the vital link between the laborers and the buyers, making them key actors to target in communication campaigns.

A sample of 341 artisanal miners was established based on a target error margin of 5% and an estimated population size of 2,400 site managers in the target area. The sample was stratified by subprefecture based on the level of activity as measured during geo-referencing campaigns under the USAID DPDDA I and DPDDA II project. A total of 13 enumerators administered the questionnaire over 3 weeks, under the supervision of the Monitoring and Evaluation Coordinator and the Artisanal Mining Specialist, with the involvement of the Project Technical Advisor. The questionnaire was developed based on previous surveys and also tested in the field in Carnot in collaboration with the government (SPPK).

Artisanal miners are relatively older than the general population at 41 years of age with a household size of about 9 people. The miners have on average 2 active sites, 5 sites in reserve, and 3 mined-out sites. They are almost all the owners of these sites, and most have inherited them from relatives, demonstrating the extent of customary land control exercised by artisanal miners in CAR. Three-quarters showed a perception of tenure security as defined by USAID. More than half have documents to demonstrate ownership, including certificates issued by the DPDDA I project, but most of the documents are informal.

Agriculture and mining have an almost equal place as a source of income. Just over half cited mining as their primary source of income, and of these almost 90% cited agriculture as the second largest source. Similarly, for the one-third of respondents who cited agriculture as their primary source of income, mining was the second largest source of income for most of them. This result confirms that artisanal miners work in a mixed rural economy dominated by these two interconnected activities.

The average artisanal miner works 9 months per year. On average, the miner hires 9 workers for these sites, which corresponds to 6 workers per site, taking into account average number of sites per miner. In addition to the workers—those who share in the gains of production—almost half of the miners employ temporary workers called *katamans*, a relatively recent phenomenon. On average the miners employ 3 *katamans* per worksite, and most are paid by the task accomplished rather than by day. There is a clear difference between financed and non-financed artisans in terms of their ability to hire labor: the financed miners have 7 workers per site on average while the non-financed only 5 workers.

Women represent a minority at all levels. Only 5% of site managers are women, and often they let men manage the day-to-day operations of the site. However, 16% of respondents say they have female workers who work for them, but when taken as a proportion of the total number of workers, only 3% are women. Women are most often involved in gold panning. In fact, 22% of respondents practice gold panning in addition to diamond mining, and this is not limited to a specific subprefecture but occurs in all areas. The extraction of gold is limited to about 0.5 grams per week, according to the responses of the site managers.

About two-thirds of the miners are financed by someone, but less than half of these financiers are licensed collectors. Most are informal buyers or other people such as relatives or shopkeepers in the villages. This finding calls into question the "classic" supply chain pattern, in particular by confirming the existence of actors, working between official collectors and miner, and who are not part of the official supply chain. Similarly, only 70% of the financed miners sell to their financier, suggesting that the financier may be a financier who does not buy, which is not consistent with what is normally assumed about them.

Most of the smaller tools (shovels, jigs, crowbars and machetes) are the property of the miner. Only 14% have water pumps that they own, while 24% of financed miners receive water pumps from their financiers. Financiers also provide small equipment, but only for about half of financed respondents. Two-thirds of the financed miners receive money to pay workers' rations, which are on average 5,000 XAF (\$ 11¹) per worker per week. A quarter also receive support for health costs.

In terms of the sharing of earnings, most of the artisanal miners sell the stones and then share proceeds with the workers. The team leader is usually present during these negotiations and sales. In some cases, it is the team leader who leads the negotiation. According to the survey, about half of the respondents found stones in 2018, and only one-third between January and May 2019. The average weight in 2018 was 69 points² and 87 points in 2019. The average number of carats found by miners in 2018 is 8.35 and only 2.51 in 2019. These figures likely undercount the smaller stones given the relatively high average weight and the very high price per carat, 211,490 XAF (\$ 385) per carat in 2018 and 379,929 XAF (\$ 690) in 2019. Assuming an estimated 2,400 site managers in the study area, production in 2018 was 20,000 carats, which is almost certainly lower than in reality. Respondents are also likely to underreport during the survey.

Despite this problem of reliability of production data, the difference in terms of average price per carat between financed and non-financed miners is striking and consistent. On average, the non-financed earn between 30 and 50% more for their stones, according to the figures of the study. We note that "financing" takes many forms, not just monetary advances, but many types of repayment requirements. The same trend was observed for both years. This partly explains the fact that 75% of respondents said they prefer to be independent rather than financed, even though the most cited complaint was the need for financing. By this we can understand that while financing is essential for increased productivity, miners hope for modes of financing which will allow them to become independent.

Among those who are already self-financing (one-third of artisans), revenue from mining activities is the most important source of funds, followed by funds from other activities, particularly agriculture. This finding supports the need to think of alternative modes of financial empowerment, including the pooling of risks and materials and the diversification of activities. Even though there are approximately 350 mining cooperatives in the Central African Republic, only 3% of respondents are part of one, showing the gap between official cooperatives and the realities on the ground.

In terms of the level of legality, only 18% have a valid license (*patente*), even though 53% say they have had to pay the license in the past, and almost everyone knows the legal need to have one. Indeed, almost everyone knows the need to have the license, the need to note the production and the need to have a sales slip. The most cited reason for not getting the license was the lack of production and income to pay for it. Most respondents cited divergent prices for the license, suggesting confusion on this point or a possibility of a price premium applied by officials.

Regarding the sales slips, a quarter of respondents say they received a slip in 2019, and another quarter did not (the remainder refused to respond). According to respondents, many buyers offer a better price without slips or they prefer to issue slips only for large stones. It is also interesting to note that although a minority (14%) maintain an official production book, half have unofficial records called "site notebooks" where they record expenses, worker information and production. This could be a key source of information if the level of trust increases between the government and the producers.

Indeed, there are many informal taxation practices, according to the survey, with three-quarters of respondents reporting giving something to the village chief after findings, and half to a state authority. The Mayor (township) is the first recipient of such "gifts," followed by USAF and the Mining Administration. The study confirmed the practice of levying an amount on "big stones" by the Administration, but less than

¹ An average exchange rate of 550 XAF to the USD was used throughout this report.

² A point is a hundredth of a carat, so 69 points is 0.69 carats

20% of miners reported this practice. Similarly, only 16% say they have to pay something at roadblocks. In general, two-thirds of respondents say they are satisfied with the administration in its management of the sector. Only 30% received a visit from a state agent in 2018 and 2019, and among those who received one, the SPPK focal points were the most present, showing their importance in maintaining regular contact between actors in the field and the government.

In terms of security, a minority (18%) reported issues on their mine sites or when traveling to town to sell their stones (26%). About half of respondents said they felt security had improved compared to last year. About two-thirds of respondents (71%) reported no issues of conflicts this year, and of those who had experienced a conflict, the majority said they were around site boundaries. Indeed, among all respondents, 20% said they experienced a conflict around a site boundary last year, confirming the importance of clarifying property rights about mining claims, especially as outsiders increase their presence with support of elites from Bangui. In terms of workplace accidents, only 12% reported an issue, the majority being minor injuries, though a few serious cases were reported including a drowning and a fatal snake bite.

In general, the basic knowledge level on the Mining Code and KP is average with 35% of respondents having met the criteria of the USAID AMPR project to be considered as having a basic level of understanding. Nevertheless, there is a need to improve knowledge about the definition and role of the Kimberley Process and child labor, where a quarter have said that children younger than age 14 can work, and only 3% were able to define the PK. On the other hand, almost all respondents identified documents for legality and traceability, even if only 30% identified buying houses as the exporting entity.

In terms of geology, the level of knowledge is good with respect to some evaluation criteria, even if the terminologies are not in line with international best practice. For example, the majority know that a colored diamond is worth more than a white diamond, all else being equal. However, there is a diversity in knowledge levels, with half not knowing basic categories such as "*triages*" and "*mêlées*" used by local buyers. In addition, only 15% were able to say what diamonds are used for, and most have asked for training in evaluation. Only 4% said that the prices received for their stones were fair.

As far as recommendations, the report identifies several based on the results, including the need to organize feedback and discussion workshops for the Mining Administration and for the miners themselves. Given that the project had difficulties where respondents expressed their fatigue with the large number of questionnaires, a feedback session could help to communicate on the use of the information. In addition, the study has implications for the review of the legal chain of custody, the strategy of fighting fraud and the strategy of land formalization and economic diversification. In this way the technical discussions and activities can be based on observed and measured realities.

3.0 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

3.1 CONTEXTE

Le projet « Droits de Propriété et Artisanat Minier » (DPAM), financé par l'Agence américaine de développement international (USAID), apporte une assistance au Gouvernement de la République centrafricaine (RCA) dans le secteur minier artisanal. Il vise le renforcement des droits de propriété dans les communautés minières et de la gouvernance des ressources naturelles, en mettant un accent particulier sur la réduction des disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès, le contrôle et les bénéfices provenant de ces ressources dans les zones d'exploitation minière en RCA. Le projet DPAM est mis en œuvre par le bureau d'études Tetra Tech pour une durée initiale de 2018 à 2021.

Le projet DPAM est organisé en quatre objectifs spécifiques :

1. Renforcer le gouvernement centrafricain dans la gestion du secteur en conformité avec les normes et bonnes pratiques internationales, notamment le Processus de Kimberley ;
2. Renforcer la résilience des communautés, la cohésion sociale et la capacité de résolution des conflits ;
3. Connaître et comprendre les opportunités et défis de la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en or responsable ;
4. Faciliter une meilleure compréhension des liens entre l'ASM et les principaux problèmes de développement.

Dans le cadre des obligations contractuelles de Tetra Tech envers son bailleur USAID, le projet DPAM s'est doté d'un Plan de Suivi de Performance et d'Apprentissage qui fixe des indicateurs de performance. Ces indicateurs permettent au bailleur et au Gouvernement d'apprécier le niveau de performance et d'impact du projet. Parmi les indicateurs, le projet DPAM va mesurer les effets des campagnes de sensibilisation auprès des artisans miniers. En plus, le projet doit suivre l'évolution dans les zones conformes, la formalisation des acteurs du secteur et la proportion de la production nationale qui suit la chaîne légale.

Afin de collecter les informations de base susceptibles de renseigner ces indicateurs de performance, le projet DPAM a organisé une enquête Connaissances-Attitudes-Pratiques (CAP) auprès d'un échantillon de chefs de chantier artisans miniers. Cette enquête scientifique vise à collecter des chiffres fiables sur les pratiques, les attitudes et les connaissances afin d'apprécier leur évolution aux mi-parcours du projet et à la fin. Par connaissances, on veut dire le niveau de compréhension des informations essentielles à la bonne gouvernance et au développement du secteur. Par attitude on veut dire les croyances et perceptions des artisans miniers découlant de leurs connaissances et leur manière de comprendre leurs situations et leurs rôles. Enfin, par pratiques on se réfère au comportement et aux actions des artisans miniers vis-à-vis leur métier, la chaîne légale et leurs communautés. Souvent utilisées dans le cadre de la communication pour le changement de comportement, les enquêtes CAP constituent un outil essentiel de suivi et d'évaluation, tout en aidant à mieux orienter les messages et les activités visant à renforcer la chaîne légale.

3.2 OBJECTIFS

L'objectif global de l'enquête est de mesurer de façon quantitative la situation actuelle des artisans miniers en termes de leurs connaissances, leurs attitudes et leurs pratiques.

Les objectifs spécifiques suivants contribueront à la réalisation de l'objectif global :

- 1) Développer un questionnaire et une méthodologie d'échantillonnage scientifique en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales ;

- 2) Exécuter les questionnaires auprès d'un échantillon représentatif d'artisans miniers chefs de chantier ;
- 3) Compiler et communiquer les résultats aux parties prenantes du projet afin d'établir de façon fiable la situation de référence dans les communautés minières.

3.3 METHODOLOGIE

3.3.1 ELABORATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été élaboré en tenant compte des questionnaires antérieurs de DPDDA I et II en RCA et en Côte d'Ivoire. En plus, le questionnaire a pris compte le questionnaire de l'enquête PNUD-UNICEF et les questionnaires utilisés par IPIS en République démocratique du Congo (RDC). Le questionnaire a été organisé autour des rubriques suivantes :

- Informations générales portant sur le consentement éclairé du répondant et la géolocalisation du lieu de l'enquête
- Informations démographiques sur l'artisan minier comme son âge et les autres types d'activités pratiquées
- Informations sur les droits de propriété comprenant des questions sur la perception de sécurité foncière et les relations avec les propriétaires fonciers
- Informations sur les licences et les documents administratifs tels que les autorisations d'exploitation et le niveau de formalisation de l'artisan
- Informations sur l'organisation et les méthodes de production comme le nombre d'ouvriers miniers et les outils de travail
- Informations sur la production et la vente comme le niveau de production, la qualité de la production et les types d'acheteurs, utiles pour comprendre les circuits de commercialisation et estimer le volume et la valeur de la production
- Informations sur les conflits et la sécurité y compris les types de conflits rencontrés et les relations avec et perceptions des forces de l'ordre
- Informations sur la connaissance du Processus de Kimberley et le code minier, utile comme valeur de référence pour mesurer l'efficacité des formations et campagnes de sensibilisation du projet DPAM
- Informations sur la connaissance de géologie et l'évaluation des diamants bruts, utile comme valeur de référence pour mesurer l'efficacité des formations et campagnes de sensibilisation du projet DPAM
- Informations sur les canaux de communication utilisés par l'artisan minier, utile pour l'élaboration de la stratégie de communication du projet DPAM

Après son élaboration par les experts du projet DPAM, le questionnaire a été partagé avec son interlocuteur de l'Etat centrafricain, le SPPK, afin d'avoir son avis. Le SPPK a par la suite participé dans le test du questionnaire sur le terrain et a fourni des observations. Le test a été réalisé à Carnot dans la préfecture de la Mambéré-Kadei. Le site qui a été choisi était celui de SOMICA. Six (6) chefs de chantier ont été sélectionnés aléatoirement et enquêtés avec le premier draft du questionnaire. Les résultats de ce test ont permis de faire la première révision. Ce questionnaire révisé a été envoyé ensuite à USAID pour validation et des commentaires ont été renvoyés à DPAM pour une deuxième révision où le conseiller Technique du projet DPAM et le Spécialiste M&E ont passé en revue tout le questionnaire pour prendre en compte les commentaires de USAID. Les commentaires du Secrétaire Permanent du PK-RCA ont été également pris

en compte. Le questionnaire a ainsi fait l'objet d'un processus de perfectionnement afin de répondre aux attentes du bailleur et du partenaire. Le questionnaire final se trouve en Annexe A.

3.3.2 ECHANTILLONNAGE

L'échelle de l'enquête a été au niveau de l'artisan minier ou le chef de chantier. Il s'agit de la personne qui obtient les droits coutumiers ou statutaires d'exploitation d'une espace géographique homogène. Dans la terminologie locale, on emploie généralement le terme chef de chantier, mais dans le code minier Centrafricain, on utilise le terme artisan exploitant et à l'internationale, c'est l'artisan minier. Pour l'enquête, nous avons utilisé la terminologie locale car l'objectif était de comprendre les réalités vécues sur le terrain. Le chef de chantier peut être propriétaire du chantier ou non-propriétaire. Un chef de chantier peut avoir plusieurs chantiers et il peut avoir une patente et/ou une autorisation de l'Etat, ou il peut exercer dans l'illégalité.

La population ciblée par l'enquête est l'ensemble de ces types de personnes. La raison pour ce choix—au lieu d'inclure en plus des chefs de chantier les ouvriers miniers—a fait l'objet de débat et de discussion. Par expérience, et après concertation, le projet DPAM a estimé que ce sont les chefs de chantier qui sont la cible principale des activités du projet, car les chefs de chantiers par leur position sont le maillon essentiel entre la masse des travailleurs et les acheteurs. Même si le projet va travailler avec les acheteurs et les ouvriers, focaliser l'enquête ainsi permettra à mieux suivre l'efficacité des interventions du projet. Le projet a également jugé que les chefs de chantiers sont mieux placés pour donner des informations exactes.

La base de sondage a été les données du géoréférencement collectées et mise à jour entre 2016 et 2018 pendant la mise œuvre du projet DPDDA II. Le nombre de chantiers observés était 1818 dans les sous-préfectures de Berberati, Boganagone, Boganda, Carnot, Gadzi, Nola, Boda, Sosso-Nakombo, Dede-Makouba, Gamboula et Amada-Gaza. En s'appuyant sur l'expert du projet DPAM qui a mené ces campagnes de géoréférencement, et le nombre de chantiers en moyenne par chef de chantier, le projet a extrapolé ces observations à une estimation d'une population totale des chefs de chantiers pratiquant le diamant dans les zones du Sud-ouest à 2400 individus. Cette estimation a servi de base pour calculer l'échantillon nécessaire pour avoir des résultats statistiquement représentatifs de cette population cible.

L'échantillonnage des 2400 chefs de chantier a été une stratification à deux niveaux. L'échantillon global a été déterminé sur la base de l'ensemble des chefs de chantiers dans les sous-préfectures pratiquant du diamant dans le sud-ouest. Le projet USAID DPPDA II avait soutenu un géoréférencement des sites miniers en 2016 et 2017. En totale, il y avait 2400 chefs de chantiers identifiés à l'époque. Un niveau de confiance de **95 %** et un intervalle de confiance de **5 %** (marge d'erreur) ont été utilisés pour déterminer la taille de l'échantillon à 331 chefs de chantier. Ensuite l'échantillon a été stratifié par sous-préfecture afin de s'assurer que les questionnaires administrés par zone étaient proportionnels à la répartition géographique des acteurs. Cette répartition a été déterminée en s'appuyant sur la base de données de la campagne de géoréférencement et des personnes ressources.

Le plan d'échantillonnage est présenté dans le tableau I ci-dessous :

Tableau I: Stratégie d'échantillonnage

Sous-préfecture	Estimation des Chefs de Chantiers	Poids de Strate ou % du total	Nombre d'enquête prévues par zone
Berberati	500	21%	69
Boganagone	300	13 %	41
Boganda	100	4 %	14
Carnot	450	19 %	62
Gadzi	350	15 %	48
Nola	200	8 %	28
Boda	350	15 %	48
Sosso Nakombo - Dede Makouba	150	6 %	21
Total	2400	100 %	331

Source : Données du Géoréférencement DPDDA II

3.3.3 ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

L'équipe d'agents enquêteurs était composée de mobilisateurs communautaires et les points focaux du SPPK. Avant la constitution de l'équipe, une formation de 3 jours a été réalisée et elle était axée sur les points suivants :

- La méthodologie de l'enquête CAP ;
- Les techniques de collecte de données ;
- L'analyse question par question du questionnaire CAP et la traduction de certains termes dans le langage des artisans miniers ;
- Le jeu de rôle en langue locale pour s'assurer de la bonne compréhension du questionnaire et identifier des difficultés ;
- Les rôles et responsabilités des enquêteurs et des superviseurs.

Pour le choix des agents enquêteurs, un accent particulier a été mis sur les points suivants : la participation, la contribution à la clarification de certaines questions et termes, l'aptitude à administrer le questionnaire et la manipulation du Smartphone pendant le jeu de rôle.

A l'issu de ces exercices, 5 points focaux du SPPK sur 8 formés ont été sélectionnés. Du côté de DPAM, 8 personnes ont été retenues ce qui donnait un total de 13 personnes qui ont participé à l'enquête.

Ces 13 personnes ont été divisé de façon aléatoire en 3 grandes équipes (équipe Gadzi-Carnot, équipe Boda-Boganangone-Boganda et équipe Berberati-Nola). Ensuite ces 3 équipes ont été divisées de la même façon en 6 sous-équipes de 2 personnes chacune. L'équipe Gadzi-Carnot a été supervisée par le Spécialiste en Artisanat Minier du projet DPAM et les deux autres par le Spécialiste en Suivi-Evaluation.

Le déploiement et redéploiement des équipes dans les foyers miniers ont été facilité par des véhicule de location à partir de Bangui et aussi de Berberati. Les motos-taxi de location ont pris la relève pour mener les activités de collecte des données dans chaque foyer minier.

Tableau 2: Composition des équipes

Nom (s) et Prénom (s)	Fonction	Affiliation
Benjamin Guy NDONGO GAFADÉ	Spécialiste en Suivi-Evaluation	DPAM
Hervé POUNOU	Spécialiste en Artisanat Minier	DPAM
NDIMABE Ava Urcine	Mobilisatrice communautaire	DPAM
BINGUIMAI Lucila Bertille	Mobilisatrice communautaire	DPAM
TCHENGUELE SINAKA Consolation	Mobilisateur communautaire	DPAM
TOGOZO Francis Thierry	Mobilisateur communautaire	DPAM
ASSENI Landry Roselin	Mobilisateur communautaire	DPAM
KOGORO Delphin Junior	Mobilisateur communautaire	DPAM
AKREME Chanel	Point focal	SPPK
BIONGO ODDY Thérance Paul	Point focal	SPPK
FEIDANGAYE Chancela Francette	Point focal	SPPK
HOULTOUPPOU Bienvenu	Point focal	SPPK
NAMKOINA Boris Lionel	Point focal	SPPK

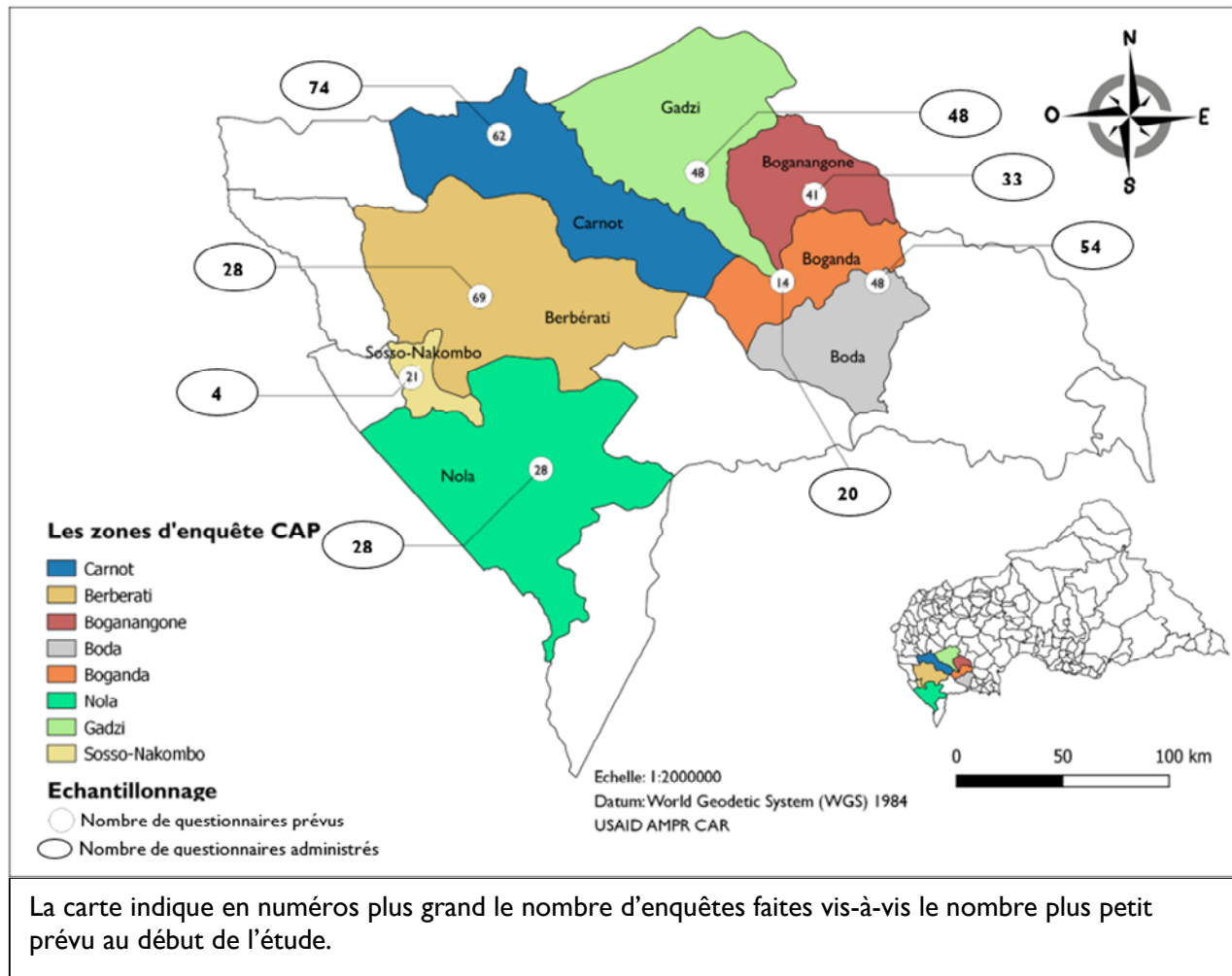
La collecte des données a été fait avec l'aide d'un Smartphone et l'application gratuite ODK Collect. Cette application utilisé partout dans le monde permet à l'administration des questionnaires et au téléchargement des données sur un serveur dès qu'une connexion Internet soit disponible.

L'administration électronique facilite la saisie des informations, réduit des erreurs et permet de collecter certains types d'informations comme les points GPS plus facilement. Les informations collectées sont par la suite disponibles par une interface Kobo Collect pour téléchargement et visualisation.

En total l'équipe a administré 341 questionnaires, soit 10 questionnaires plus que le minimum, aidant à réduire la marge d'erreur. Le processus de collecte des données a pris environ 3 semaines. Les localités des enquêtes se trouvent dans la carte ci-après :

or Final Version : MAP showing zones et locations of targeted mine sites

Figure 1: Carte de Localisation des Enquêtes Effectuées et Prévues



3.3.4 DEPOUILLEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Après le téléchargement de la base de données du serveur KoboCollect, un apurement (nettoyage) a été fait afin qu'elle soit exploitable. Cet apurement consiste d'abord à identifier toutes les incohérences cas par cas et les mettre en évidence tels que l'estimation du poids en carats des diamants trouvés par les répondants dans leurs chantiers en 2018 et 2019. Ces incohérences ont été partagées et discutées avec les agents enquêteurs responsables ainsi que trois enquêtés qu'on a pu joindre par téléphone. Ceci a permis à améliorer la qualité des données et faire quelques corrections.

Une des corrections faites concerne le nombre des femmes ouvrières où, certains enquêtés ont comptabilisés celles qui préparent de la nourriture sur le site. Une autre correction importante était les données de production et de vente. Ces données sont connues d'être peu fiables dans la plupart des enquêtes de ce genre, et un jugement est nécessaire pour écarter des données qui sont manifestement incorrects. L'équipe a analysé ces données en écartant des données avec des incohérences suivantes : les répondants qui ont systématiquement donné le même chiffre pour le nombre de carats et le nombre de pierres, des poids moyens par pierre irréalistes (ex. 500 pierres de 2 carats dans 6 mois), des valeurs par carat irréalistes et des incohérences entre la valeur et la volume. Ainsi dans l'analyse de cette information l'analyse a porté sur un échantillon des réponses jugées relativement fiables.

De façon générale, des valeurs extrêmes dans toutes les réponses ont toujours fait l'objet d'une analyse approfondie et dans certains cas des réponses ont été corrigées ou écartées dans le calcul des moyennes. Dans d'autres cas, l'analyse a favorisé la présentation de la médiane au lieu de la moyenne car la médiane est moins susceptible à être biaisé par des valeurs extrêmes. Ce processus a été répété jusqu'à la réduction au maximum des incohérences.

3.3.5 LIMITES ET DIFFICULTES

Durant les enquêtes réalisées, certaines difficultés ont été rencontrées :

- Certains chefs de chantiers ne souhaitent pas être enquêtés car ils ont estimé qu'il y a eu beaucoup d'enquêtes de ce genre et ils n'ont pas reçu gain de cause. On peut citer le cas des villages PANGA et LIKA distant d'environ 7 km tous dans les environs du village Mboula Yangeré dans la commune de Senkpa-Mbaéré, Sous-prefecture de Carnot car selon eux certains points focaux du SPPK étaient venus filmer et prendre les coordonnées GPS de leurs chantiers. En plus ces points focaux n'ont pas bien présentés les objectifs de leur activité.
- Certains enquêtés étaient réticents à fournir le chiffre sur la production de leur chantier mais suite aux explications relatives à l'utilisation d'informations dans le cadre du projet DPAM, d'autres ont compris et ont accepté de répondre aux questions posées ;
- Certains chantiers actifs étaient à plus de 10 km de marche à pied (aller simple) et par conséquent les équipes ont priorisé les chantiers qui étaient accessibles en moto ou en limitant la distance à couvrir à pieds à 5 km ;
- Au site de Mboumbou, les artisans miniers étaient très réservés car selon eux, ils y avaient eu des enquêtes allant dans le même sens et après les Chinois sont venus prendre leurs chantiers pour une exploitation à grande échelle ;
- A Bouffolo et Mbonet (axe Berberati-Nassolé), les chantiers qui se trouvent dans ces localités n'ont pas été visités à cause de l'insécurité dû à la présence des éléments groupes armées non conventionnelles de 3R (Retour, Réclamation, Réconciliation) dirigé par Bi Sidi Souleymane (alias Sidiki) et l'enquête a été suspendu sur cet axe.

- Dans le village de Pama à 37 Km de Boda, les chantiers sont contrôlés et exploités par les groupes armés Anti-Balaka selon des personnes ressources sur place et donc l'enquête a été suspendu sur ce site par mesure de précaution.

En dépit de ces difficultés, l'enquête dans l'ensemble s'est très bien déroulé grâce à la bonne préparation, à l'expérience des enquêteurs et à l'appui fourni par les Autorités pendant le test et l'administration du questionnaire. Les résultants qui suivent fournissent donc un aperçu de la situation en 2019 qui sans doute évoluera pendant les années à venir.

4.0 RESULTATS DE L'ENQUETE

4.1 PROFILE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Dans les 9 sous-préfectures où l'enquête CAP a eu lieu, 341 chefs de chantiers ont été enquêtés dont 95 % étaient des hommes et 5 % des femmes. Certaines de ces femmes laissent la supervision directe du chantier soit à leurs enfants soit à leurs conjoints.

De tous les chefs de chantier enquêtés, l'âge moyen est de 41 ans (n=341). La taille moyenne des personnes vivant sous le toit de chaque répondant (le ménage) est 9 (n=341).

Le niveau d'instruction des chefs de chantiers est relativement faible. 64 % (n=341) ont un niveau primaire (CI, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2), 21 % ont un niveau secondaire I (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}), 11 % n'ont pas été à l'école et seulement 4 % ont fait l'école secondaire (2nd, 1^{ère} et Terminale).

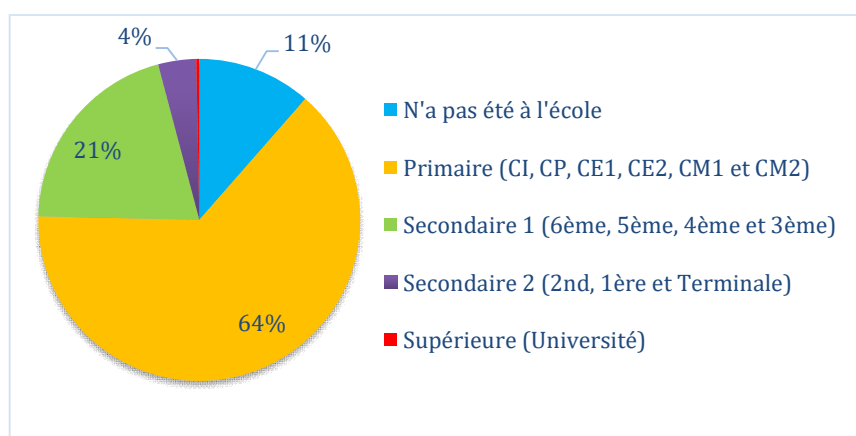


Figure 2: Niveau d'étude du répondant

L'exploitation minière artisanale est l'activité principale et constitue donc la première source de revenu de 57 % (n=341) des chefs de chantiers. En revanche, 39% des artisans disent que l'agriculture est leur première source de revenu.

Demandé la deuxième source de leur revenus, l'agriculture domine pour la majorité des répondants (52 %, n=341). Pour ceux qui ont dit que les mines constituent leur première source de revenu, 88% (n=195) ont identifié l'agriculture comme leur deuxième source de revenu.

Les principales spéculations cultivées sont le manioc, l'arachide, le maïs, la courge et le sésame.

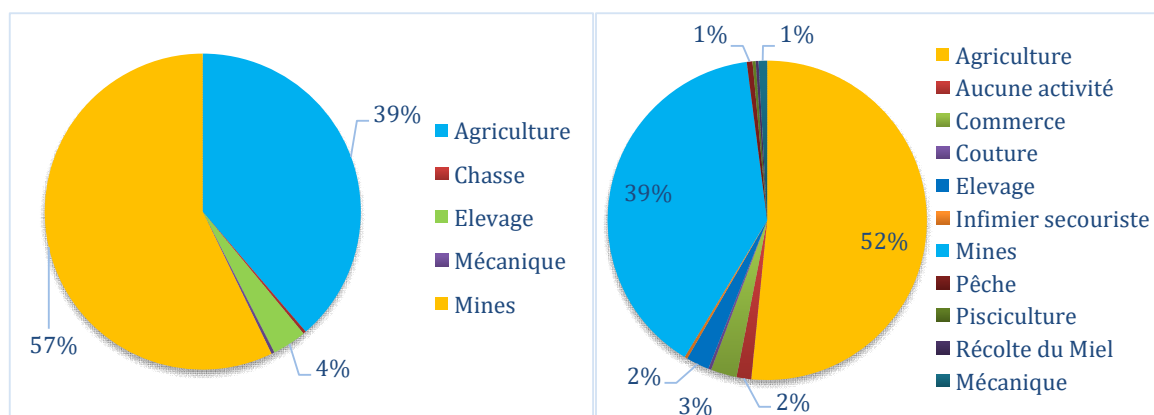


Figure 4: Première source de revenu

Figure 3 : Deuxième source de revenu

4.2 PRATIQUES ET ATTITUDES FONCIERES

Sur les 341 répondants, 91 % sont propriétaires de chantier et 9 % sont non-propriétaires. Pour les non-propriétaires, un arrangement est fait avec le propriétaire du chantier et cet arrangement dépend de la production. Lorsqu'il y a production, ils donnent soit un montant forfaitaire soit un pourcentage de bénéfices.

Le tableau 3 récapitule le nombre de chantiers en moyenne actifs, en réserve, et épuisés. Seulement 14 % (n=133) arrivent à valoriser leurs chantiers épuisés en faisant soit de la culture vivrière soit la pisciculture.

Tableau 3: Nombre moyen des chantiers par catégorie

Nombre moyen de chantiers actifs	Nombre moyen de chantiers en réserve	Nombre moyen de chantiers épuisés
2	5	3

Source: Enquête CAP, Mai 2019

Dans les zones enquêtées, le mode d'acquisition de chantier varie d'un chef de chantier à un autre. 46 % (n=341) des enquêtés ont hérité leurs chantiers de leurs parents, 31 % (n=341) par la découverte et 20 % (n=341) par achat. Selon les enquêtés, la découverte a été faite suite à une prospection en utilisant la canne à sonde fabriquée avec le fer de 8 mm.

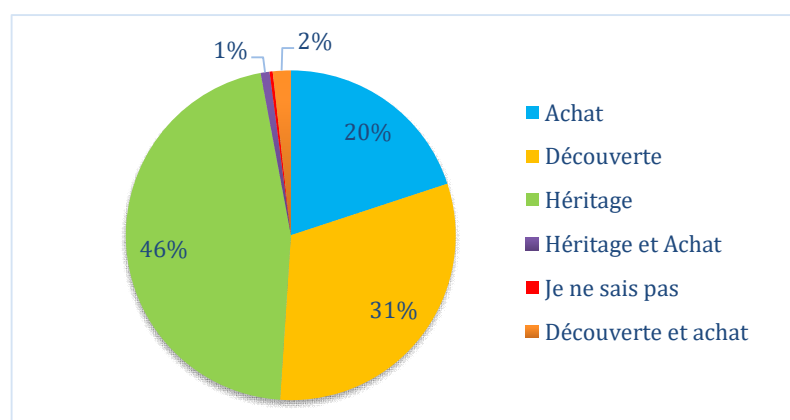


Figure 5: Mode d'acquisition des chantiers

Selon 94 % des répondants, l'héritage des chantiers soit par les enfants soit par autre membre de la famille se fait sans difficulté ou contestation. Par contre, 6 % expriment des inquiétudes pour les 5 ans à venir en faisant allusion au risque d'expropriation par les chinois, l'Etat, et des sociétés minières.

Tableau 4: Sécurité foncière

Sécurité foncière	Oui	Non
Si vous n'êtes plus là, est-ce que vous pensez que vos enfants ou un autre membre de votre famille pourra prendre votre chantier sans difficulté ou contestation ?	94 %	4 %
D'ici 5 ans, est-ce que vous avez peur que quelqu'un viendra prendre votre chantier sans votre accord ?	6 %	79 %
Pourcentage qui a répondu OUI à la question sur l'héritage et NON à la question sur le risque d'expropriation	75%	N=247

Source: Enquête CAP, Mai 2019

Le pourcentage qui a répondu à ces deux questions de manière à inférer une perception de sécurité foncière selon la définition de l'USAID est 75%, soit 247 répondants, le chiffre qui sera utilisé dans l'indicateur standard de l'USAID sur la sécurité foncière (Indicateur 7, EG.10.4-8).

Selon les enquêtes réalisées, 52 % (n=341) ont un document attestant de la propriété de leur chantier et ces différents types de documents sont présentés dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 5: Les différents type de document de propriété des répondants

Types de documents	Nombre d'enquêtés
Attestation de vente ³	70
Attestation heritage	3
Certificat de droit propriété coutumier du projet DPDDA I	45
Patente	27
Attestation de reconnaissance ⁴	8
Documents miniers ⁵	29
Total	182
Source : Enquête CAP, Mai 2019	

4.3 ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Selon les enquêtés, l'exploitation artisanale de diamant se fait en moyenne pendant 9 mois dans l'année. La profondeur moyenne pour arriver au gravier est de 4 mètres.

Les chantiers ont des ouvriers divisés en plusieurs équipes. Les répondants ont en moyenne 9,4 ouvriers personnel (n=341) —des ouvriers qui partagent dans les gains des trouvailles—travaillant sur en moyenne 2,4 chantiers actifs (n=341). Ceci correspond à un nombre d'ouvriers miniers par chantier de 5,9 ouvriers personnels par chantier actif.

Tableau 6 : Nombre moyen de chantiers et d'ouvriers

Nombre moyen de chantiers actifs par répondant	Nombre moyen d'ouvriers personnel par répondant	Nombre moyen d'ouvriers personnel par chantier
2,4	9,4	5,9
Source : Enquête CAP, Mai 2019		

Parmi ces ouvriers, les femmes représentent seulement 3 % (105) du nombre total d'ouvriers miniers des répondants (3.216). Cependant, 16% des répondants disent qu'ils emploient des femmes. La plupart de ces femmes sont impliquées dans l'exploitation concomitante de l'or sur des chantiers du diamant.

En effet, selon 21 % (n= 341) des chefs de chantiers enquêtés, en plus de diamant ils récupèrent de l'or. Cette exploitation concomitante est plus remarquée à Boda et à Boganangone selon le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Répartition des chefs de chantier qui récupèrent de l'or et le diamant par sous-préfecture

	Berberati	Boda	Boganangone	Boganda	Carnot	Gadzi	Nola	Sosso-Nakombo	Total
Diamant	24%	10%	4%	2%	21%	12%	6%	0%	79%
Or et diamant	1%	6%	6%	2%	1%	2%	2%	1%	21%
Total	25%	16%	10%	5%	22%	14%	8%	1%	100%
Source : Enquête CAP, Mai 2019									

³ L'attestation de vente est celle délivrée par les autorités coutumières

⁴ Selon les répondants, l'attestation de reconnaissance est une note signée par l'autorité coutumière après découverte du chantier

⁵ Les documents miniers regroupent la carte d'artisan, carnet, cahier de production

Tableau 8: Nombre d'ouvriers personnels par artisan et par chantier

Nombre moyen des ouvriers personnel par chantier assuré	Nombre moyen des ouvriers personnel par chantier non assuré
7	5

Source : Enquête CAP, Mai 2019

Comme démontré dans le Tableau 8, le nombre d'ouvriers miniers personnels pour des répondants assurés (financés) est supérieur au nombre d'ouvrier par chantier non-assuré.

En plus des ouvriers, 44 % (n=341) des chefs de chantier utilisent aussi des travailleurs journaliers appelés *katamans*. Le nombre moyen de *katamans* par répondant est 12, ce qui correspond à 3 en moyenne par chantier actif. Environ 4 % des *katamans* sont des femmes dont 28 % participent à la récupération de l'or.

En générale, les tâches attribuées et exécutées par les femmes sont l'extraction du stérile, le transport du gravier, le lavage du gravier, la préparation de la nourriture et le transport des feuilles marantacée pour arrêter du sable (cas des barrages). Selon 70 % (n=20) des répondants, les femmes sont de la même manière que les hommes, que ce soit des *katamans* ou des ouvriers personnels.

Le nombre de *katamans* par chantier pour ceux qui sont assurés et non assurés est résumé dans le tableau ci-dessous, montrant la même tendance que pour les ouvriers personnels en termes de la capacité à ceux qui sont financés à avoir plus d'ouvriers.

Tableau 9 : Nombre moyen des *katamans*

Nombre moyen de chantiers actifs par répondant	Nombre moyen des <i>katamans</i> par chantier assuré	Nombre moyen des <i>katamans</i> par chantier non assuré
2	4	2

Source : Enquête CAP, Mai 2019

Les chefs de chantiers utilisent différents outils pour l'exploitation. Environ 79 % (n= 271) de ces derniers utilisent leurs propres outils. La répartition de ces principaux outils (Figure 7) montre que 77 % (n=341) utilisent des pelles, 74 % (n=341) les jigs, 59 % (n=341) les barres à mine, 55 % (n=341) les machettes et 40 % (n=341) les cannes à sonder.

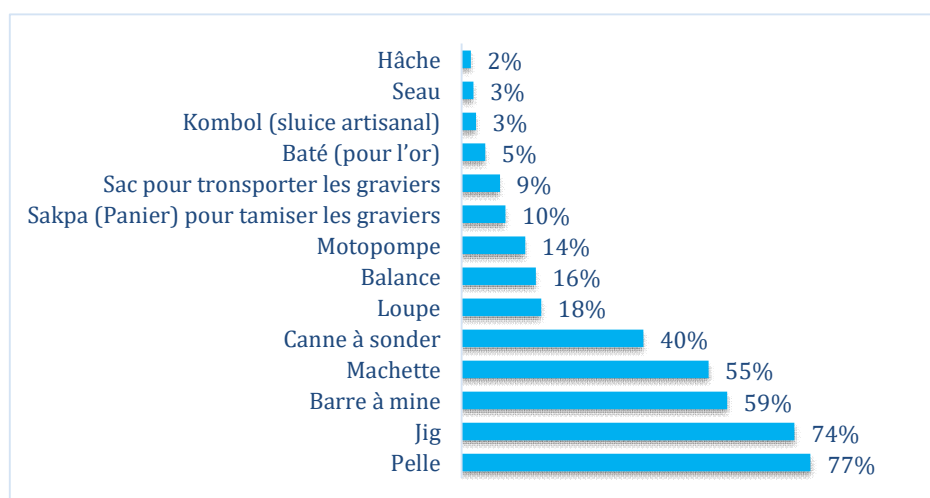


Figure 6: Outils propres des artisans miniers

4.4 SANTE, HYGIENE, CONFLITS ET SECURITE

Le nombre d'accidents enregistrés sur les chantiers des répondants est relativement faible à seulement 12 % (n= 341). Ces accidents concernent la blessure par les outils de travail (6 %), l'effondrement des puits ou terrasses (5 %) et la noyade (1 %). Les autres accidents sont causés par les serpents, un arbre qui était tombé sur l'un de travailleurs, un effondrement du sol avec un arbre et glissade lors du transport des graviers.

Il est aussi à noter que 71% des répondants (n=341) disent ne pas avoir constaté de conflit sur leur chantier en 2018. Pour ceux ayant observé un conflit, le plus récurrent concerne les limites de chantier (20 %, n=341). Ces conflits sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10: Les différents types de conflits

Types de conflits	Pourcentage
Aucun conflit	71 %
Conflits sur les limites du chantier	20 %
Conflits avec ouvriers sur le partage des gains	9 %
Conflits avec ouvriers qui ont volé du diamant	8 %
Conflits avec un acheteur ou assureur sur le prix de vente	5 %
Conflits avec un acheteur sur le prix de vente	4 %
Conflits avec agriculteurs	1 %
Source : Enquête CAP, Mai 2019	

Pour seulement 2 % (n= 341) des répondants, le niveau de conflits a augmenté par rapport à l'année passée. Pour la plupart, le niveau est resté inchangé (40%, n=341) et une partie non-négligeable ont déclaré que le niveau de conflit a baissé (22%, n=341).

Environ 82 % (n=341) des répondants déclarent qu'ils se sentent en sécurité sur le site lorsqu'ils travaillent. En ce qui concerne le déplacement pour aller au lieu de vente, 74 % (n=341) déclarent qu'ils se sentent également en sécurité. L'appréciation globale du niveau de la sécurité par les répondants indique que la sécurité a augmenté (51 %, n= 341), a diminué (10 %, n= 341) et est la même chose (29 %, n= 341).

4.5 COUTS ET FINANCEMENT

Selon les données collectées, 65 % (n=341) des enquêtés sont « assurés » (financés) Les « assurances » sont non-seulement les avances financières, mais une série d'obligations d'une sévérité variable. Le profil des personnes qui sont des assureurs représentés sur la Figure 8 montre que 44 % (n=220) sont des collecteurs agréés en ville, 26 % (n=220) sont des personnes dans le village, 19 % (n=220) sont des débrouillards et 5 % sont des artisans miniers.

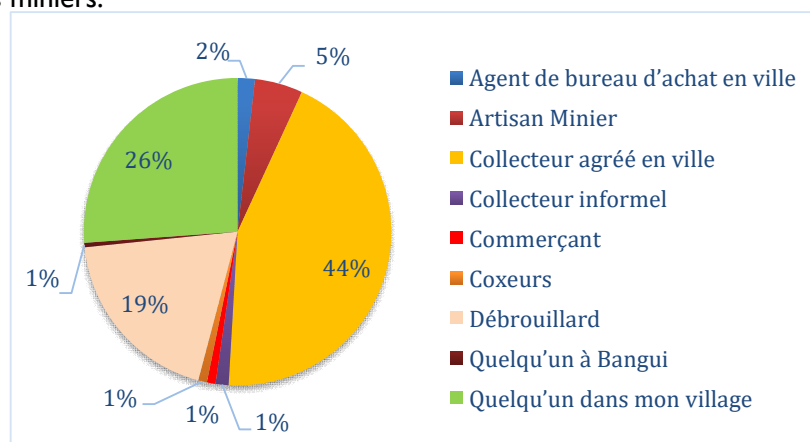


Figure 7: Statut de l'assureur

Les chefs de chantier enquêtés et assurés reçoivent des équipements de la part de leurs assureurs pour l'exploitation des chantiers assurés. Les principaux équipements fournis sont la pelle (45 %, n=220), le jig (42 %, n=220), la barre à mine (31 %, n=220), la motopompe (24 %, n=220), la machette (18 %, n=220) et la canne à sonder (10 %, n=220).

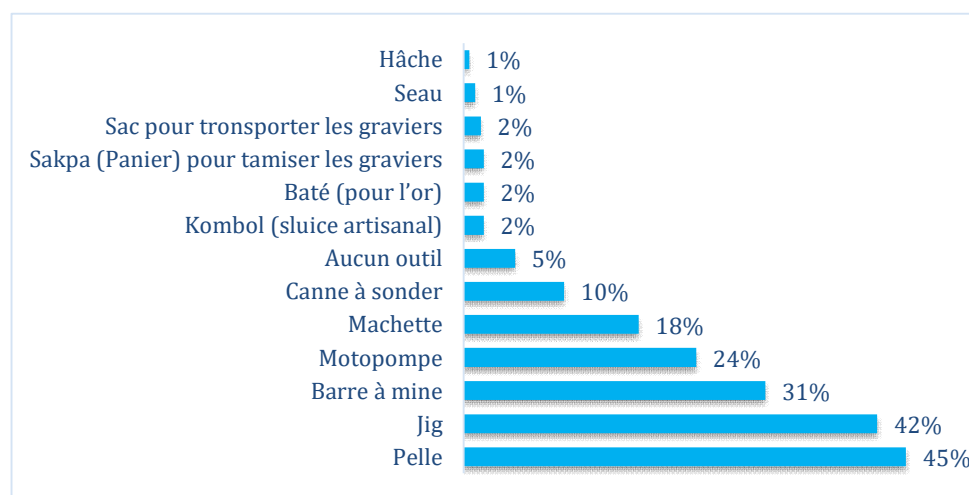


Figure 8: Équipements fournis par l'assureur

Tableau 11 : Des différentes formes de coûts à supporter

Description	Coût moyen (XAF)	Pourcentage des assurés qui reçoivent de l'argent pour payer les journaliers et les rations
Ration moyenne par ouvrier par semaine	5.214	62 %
Ration moyenne par équipe par semaine	14.362	
Kataman payé à la tâche (63 %, n=149)	1.394	29 %
Kataman payé par jour (37%, n=149)	2.055	
Source : Enquête CAP, Mai 2019		

Parmi ceux qui sont assurés, 26 % (n=220) reçoivent de l'argent pour les frais de la santé et d'autres appuis comme la dotation en pièce de maintenance de la motopompe et carburant, assistance sociale (3 %, n=220). L'appréciation globale du niveau de financement indique que par rapport à l'année passée, le niveau de financement est le même (34 % n=220) contre 40 % (n=220) qui pensent que le niveau a baissé.

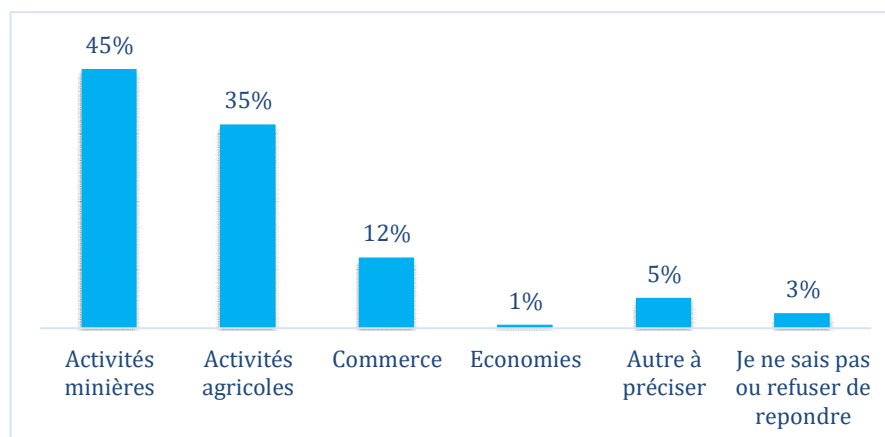


Figure 9 : Sources de financement des répondants non assurés

Pour ceux qui ne sont pas assurés, les sources principales de leurs financements sont les activités minières (45 %, n=121), agricoles (35 %, n=121), et commerciales (12 %, n=121). Parmi les autres sources, les répondants ont cité la famille et la vente des animaux (cabris, porcs, poulets).

Concernant l'attitude relative à l'assurance, pour 22 % (n=341) des répondants, être assuré est mieux contre 74 % (n=341) qui déclarent qu'être indépendant est mieux car selon eux cela permet de vendre les diamants là où on souhaite avec un meilleur prix.

4.6 NIVEAU DE PRODUCTION

Selon 68 % (n=341) des répondants, le lavage du gravier est surveillé par le chef de chantier lui-même, tandis que 12 % disent qu'ils désignent une personne qui en général est un membre de sa famille pour la supervision. Pour 14 % (n=341), la surveillance du lavage de gravier est faite par un représentant de l'assureur.

Pour ceux qui récupèrent de l'or, le volume en grammes depuis le début de l'année est de 10,79 g, ce qui correspond à un taux de récupération par semaine d'environ 0,5 grammes.

Concernant le diamant, le Tableau 12 résume les chiffres des répondants de la production 2018. En total, 43% ont dit avoir trouvé quelques pierres en 2018 (n=34).

Tableau 12 : Chiffres en 2018 pour le diamant

Nombre moyen de pierres trouvées			Nombre moyen de carats trouvés			Nombre moyen de carats par ouvrier	Poids moyen en carats par pierre
Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total		
21,93 (n=176)	20,11 (n=98)	21,28 (n=276)	8,73 (n=176)	7,66 (n=98)	8,35 (n=276)	1,12 carats	0,69 carats
Source : Enquête CAP, Mai 2019							

Pour 2019, 29% des répondants ont trouvé des pierres selon les répondants. Les chiffres se résument dans le Tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13: Chiffres en 2019 pour le diamant

Nombre moyen de pierres trouvées			Nombre moyen de carats trouvés			Nombre moyen de carats par ouvrier	Poids moyen en carats par pierre
Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total		
5,13 (n=64)	7,26 (n=33)	5,84 (266)	2,21 (n=64)	3,10 (n=33)	2,51 (n=266)	2,1 carats	0,87 carats
Source : Enquête CAP, Mai 2019							

4.7 ATTITUDES ET PRATIQUES RELATIFS A LA VENTE

Selon la perception des répondants sur les différentes modes de vente de leur diamant, 64 % (n=341) récupèrent les pierres entre les mains des ouvriers personnels et puis ils vendent avant de revenir donner leurs parts. Environ 20 % (n=341) déclarent acheter les pierres de ses ouvriers et puis les revendre, contre 13 % (n=341) qui autorise le chef d'équipe (*Kapita*) à vendre puis prendre une partie de la vente.

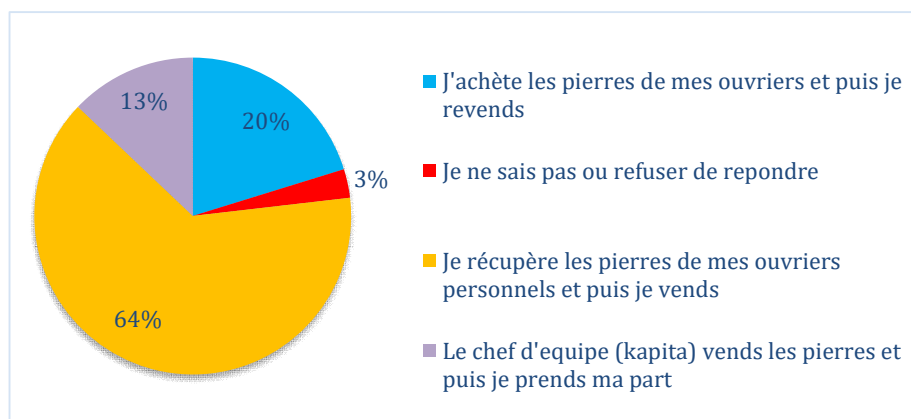


Figure 10 : Façon de vendre les diamants

En générale, 70 % des artisans assurés (n=220) vendent la plupart des diamants qu'ils produisent à leurs assureurs. Ces derniers se trouvent souvent en ville et cela oblige 50 % (n=341) des répondants à se déplacer pour vendre leurs pierres.

Seulement 4 % (n=341) des répondants pensent que leurs diamants sont achetés à un prix juste.

Tableau 14: Les revenus moyens par artisan en 2018 et puis en 2019

Revenus moyens par artisan 2018 (XAF)			Revenus moyens par artisan 2019 (XAF)		
Total	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés
1.765.946	1.555.220	1.992.667	943.792	709.750	1.411.875

Source : Enquête CAP, Mai 2019

Selon les enquêtés, le montant gagné en moyenne par carat en 2018 est de 211.490 XAF (n=149) ou \$385, soit 1.765.946 XAF (\$3,210) en total pour l'année 2018 (n=149). Pour ceux qui sont assurés, le montant gagné en moyenne par carat est de 178.146 XAF (n=100) soit \$323 par carat. En total pour l'année 2018 les assurés ont gagné 1.555.220 XAF (n=100) ou \$2,828. Pour ceux qui ne sont pas assurés, le montant total gagné en 2018 est de 1.992.667 XAF (n=55) ou \$3,623. Ce montant est 30% supérieure à ceux qui sont assurés, et correspond à un prix moyen par carat de 260.140 XAF soit \$473. Exprimé en prix moyen par carats, les non-assurés ont gagné 50% de plus par rapport aux assurés.

Pour 2019, le prix gagné en moyen était de 953.622 XAF (\$1,733, n=95) ce qui correspond à un prix moyen par carat de 379.929 XAF (\$690). Le montant gagné parmi les assurés est de 709.750 XAF (n=65) soit \$1,290, ou un prix moyen par carat de 321.153 XAF (\$583). Le montant gagné parmi les non-assurés est de 1.411.875 XAF (\$2,567 n=33), ou un prix moyen par carat de 455.443 XAF (\$828). La même tendance qu'en 2018 a été observée en termes de différence entre les prix gagnés par les non-assurés et les assurés.

4.8 ATTITUDES ET PRATIQUES RELATIFS A LA LEGALITE

Seulement 18 % des répondants (n=341) déclarent avoir payé la patente en 2019. Cependant, 53 % (n=341) des enquêtés disent avoir eu à payer la patente dans le passé.

Tableau 15: Répartition des répondants qui ont un document minier

Pourcentage d'artisans qui ont une patente	Pourcentage d'artisans qui ont un cahier de production	Pourcentage d'artisans qui ont eu une patente dans le passé
18 %	14 %	53 %

Source : Enquête CAP, Mai 2019

Les plus grands avantages d'avoir une patente sont résumés dans le tableau 16 ci-dessous.

Tableau 16: Avantages de la patente

Les plus grands avantages pour avoir une patente	Pourcentage
Cela évite des problèmes avec les autorités	52 %
Cela autorise l'activité	30 %
Cela permet d'avoir du financement	10 %
Source : Enquête CAP, Mai 2019	

En revanche, les raisons citées pour ne pas avoir la patente est surtout la manque de production. En effet, 58% (n=341) ont dit qu'ils n'ont pas l'argent ou production pour payer la patente. Seulement 8% ont cité le coût comme contrainte et encore moins ont cité la distance ou la procédure comme contrainte.

Seulement 4 % (n=341) des répondants déclarent qu'ils ont une autorisation pour exploiter leurs chantiers délivrés par les autorités de Bangui.

Selon les données de l'enquête CAP, 3 % (n= 341) des répondants sont dans une coopérative minière. Environ 6 % des répondants sont dans une association. Pour ces répondants, être dans une coopérative ou association permet de trouver des investisseurs étrangers. En plus, ces entités achètent la production et donnent du matériel de travail.

Environ 22 % (n=341) des répondants déclarent qu'ils achètent parfois des pierres en dehors de leurs propres chantiers.

Parmi ceux qui ont un cahier de production, 90 % (n=92) note les petites pierres de moins de 20 points dans ce cahier et 91% notent aussi les grosses pierres (n= 92). Par contre, 14 % (n=92) déclarent qu'ils ne notent pas toutes les pierres trouvées dans le cahier pour des raisons suivantes :

- Eviter les tracasseries ;
- Garder le cahier propre ;
- Ce sont les assureurs qui notent ;
- Pas de considération pour les moins de 20 points ;
- Attente pour les grosses pierres.

Environ 55 % (n=341) des répondants ont leur propre cahier de chantier et les différents types d'informations notées dedans sont les dépenses (53 %, n=341), la production (45 %, n=341), les noms des ouvriers (37 %, n= 341).

En dépit du fait que 70% des artisans assurés vendent à leur assureurs, l'enquête a révélé que les assurés vendent aussi ailleurs. Pour ceux qui sont assurés, 10 % (n=220) vendent les pierres trouvées à un bureau d'achat en dehors de leurs assureurs, 39 % (n=220) à des collecteurs à part leur assureur, et 30 % (n=220) à des débrouillards.

En 2019, 23 % (n=341) des répondants disent avoir reçu un bordereau d'achat au moins une fois, contre 26% (n=172) qui disent avoir vendu toute leur production sans bordereau. La moitié ont refusé de répondre à la question ou n'ont pas produit de diamants en 2019.

Ceux qui ont vendus les pierres sans bordereau ont donné des explications suivantes :

- L'acheteur n'avait pas de carnet ;

- J'ai demandé mais l'acheteur a refusé ;
- Je n'ai pas demandé ;
- Mon assureur n'a pas de bordereau ;
- Les acheteurs sont des débrouillards et ils n'ont pas de bordereau ;
- Il faut 1 carat et plus ;
- Je refuse de prendre le bordereau parfois ;
- L'acheteur est de ma famille ;
- C'est le secret des coxeurs ;
- L'acheteur m'a proposé un meilleur prix sans bordereau ;
- L'acheteur n'est qu'un collecteur informel ;
- La date de son document était expirée ;

Selon les données de l'enquête, 2 % (n=341) des répondants déclarent connaître quelqu'un qui s'est déplacé au Cameroun pour vendre sa production en 2019 tandis que 3 % (n=341) déclarent connaître quelqu'un qui a vendu sa pierre à quelqu'un venu de Cameroun en 2019.

4.9 ATTITUDES ET PRATIQUES RELATIFS AUX AUTORITES

Dans les zones où l'enquête a été réalisée, 78 % (n=341) déclarent qu'ils donnent souvent quelque chose au chef de village après la vente des diamants et cela dépend de la valeur du diamant (à partir de 1 carat et plus). Cet argent dont le montant n'est pas fixe et non exigé par le chef est considéré comme le droit de la terre de son village et aussi à certaines mères du village pour bénéficier de leur bénédiction.

En dehors des chefs, 50 % (n=341) déclarent qu'après la vente surtout des grosses pierres, ils donnent quelque chose à un agent de l'état. Ce geste est souvent fait en majorité à l'endroit de la Mairie, la Brigade minière, le DR mines, la Gendarmerie et le Sous-préfet (Figure 13).

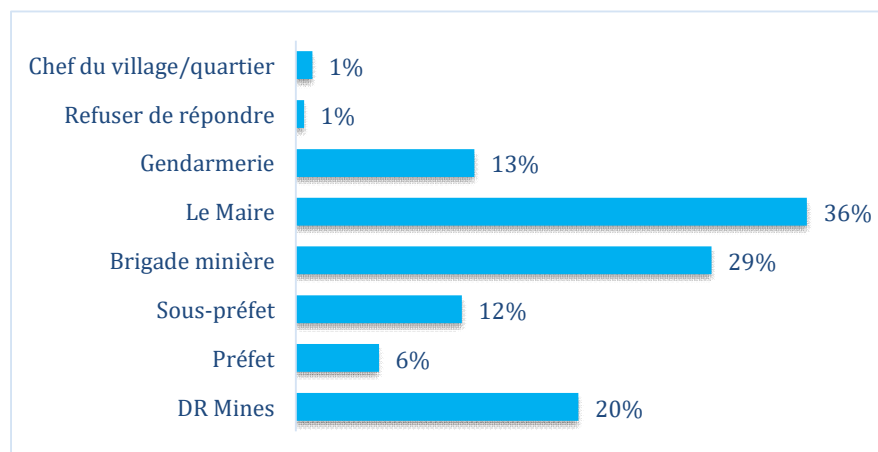


Figure 11 : Les types d'acteurs qui reçoivent de pourboire

En 2018 et 2019, 28 % (n=341) des répondants déclarent qu'ils ont reçu la visite d'un agent de l'état. Les visiteurs sont souvent les agents des mines (23 %, n=94), les points focaux du SPPK (35 %, n=94) et l'USAF (31 %, n=94).

Pour aller sur certains sites ou chantiers dans les zones enquêtées, les artisans doivent passer par des barrières où la traversée est payante selon 16 % des répondants (n=341). Ces barrières sont contrôlées en majorité par la gendarmerie (79 %, n=56), l'USAF (16 %, n=56), la police (5 %, n=56). Le montant moyen payé par passage est de 1000 XAF.

Selon 13 % (n=341) des répondants, ils sont obligés ou leurs assureurs sont obligés à de donner quelque chose aux autorités sur la vente d'une grosse pierre. Les montants donnés varient de 1.000 XAF à 100.000 XAF.

En ce qui concerne le niveau de satisfaction des répondants, 65 % (n=341) déclarent être content de la gestion du secteur par les services des mines dans les zones enquêtées.

Les enquêtés ont donné des commentaires additionnels dont les tendances indiquent qu'ils demandent différentes formes d'appui résumé dans la Figure 14. L'appui en matière de financement vient en premier lieu, suivi d'outils de travail et la formation sur le diamant et son évaluation surtout.

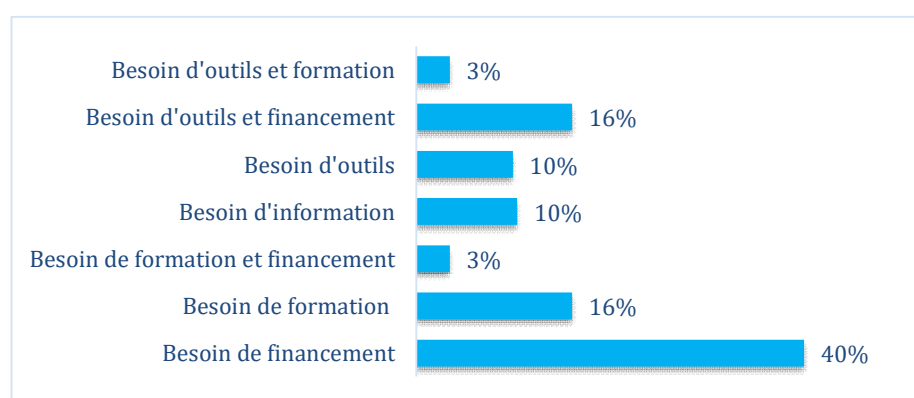


Figure 12: Besoins exprimés par les enquêtés

4.10 CONNAISSANCES SUR LE CODE MINIER ET LE PK

Les connaissances des enquêtés sont relativement faible sur le Processus de Kimberley (PK). L'enquête a révélé que 13 % (n=341) ont entendu parler du PK et 5 % (n=341) ont donné une définition assez bonne contre 84 % (n=341) qui ne connaissent pas la définition.

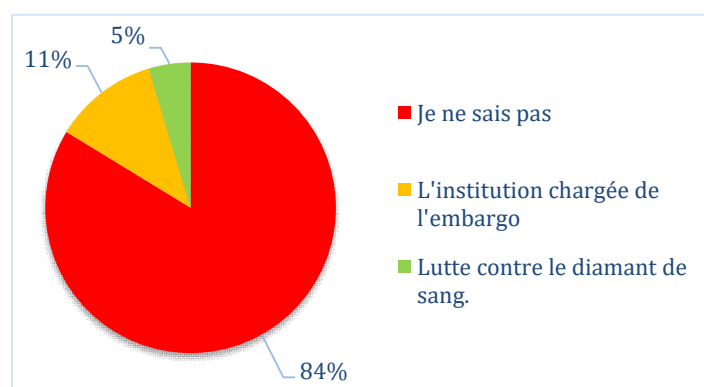


Figure 13 : Définition du PK

Ci-dessous quelques réponses données par ces 84 % des répondants :

- C'est l'institution qui fait baisser le prix du diamant ;

- L'institution chargée de l'embargo ;
- C'est une ONG qui travaille dans le domaine du diamant ;
- Société gouvernementale ;
- Les patrons ne doivent pas faire la transaction entre eux ;
- Association de personnes qui aident les artisans à mieux comprendre le monde du diamant.

Selon les données collectées, le nombre des chefs de chantier détenteur d'une patente reste très faible alors que plus de 61 % (n=341) connaissent qu'il s'agit de la licence professionnelle pour être un artisan.

Cependant, seulement 4 % (n=341) ont pu donner le bon prix pour avoir la patente. Deux explications sont possibles. D'abord, le prix donné pouvait comporter différents aspects en dehors de la patente elle-même, comme les coûts pour avoir des cartes d'artisan (carte bleue), la carte des ouvriers et du cahier de production. Ensuite, certains ont expliqué qu'ils paient plus aux autorités que les prix officiels surtout compte tenu de la distance nécessaire et le fait que certains agents des mines peuvent se déplacer pour appuyer les formalités. Il s'agit donc d'une majoration qui tient compte des coûts de transport. Les différents prix donnés avec le nombre de répondants par prix se résument ainsi :

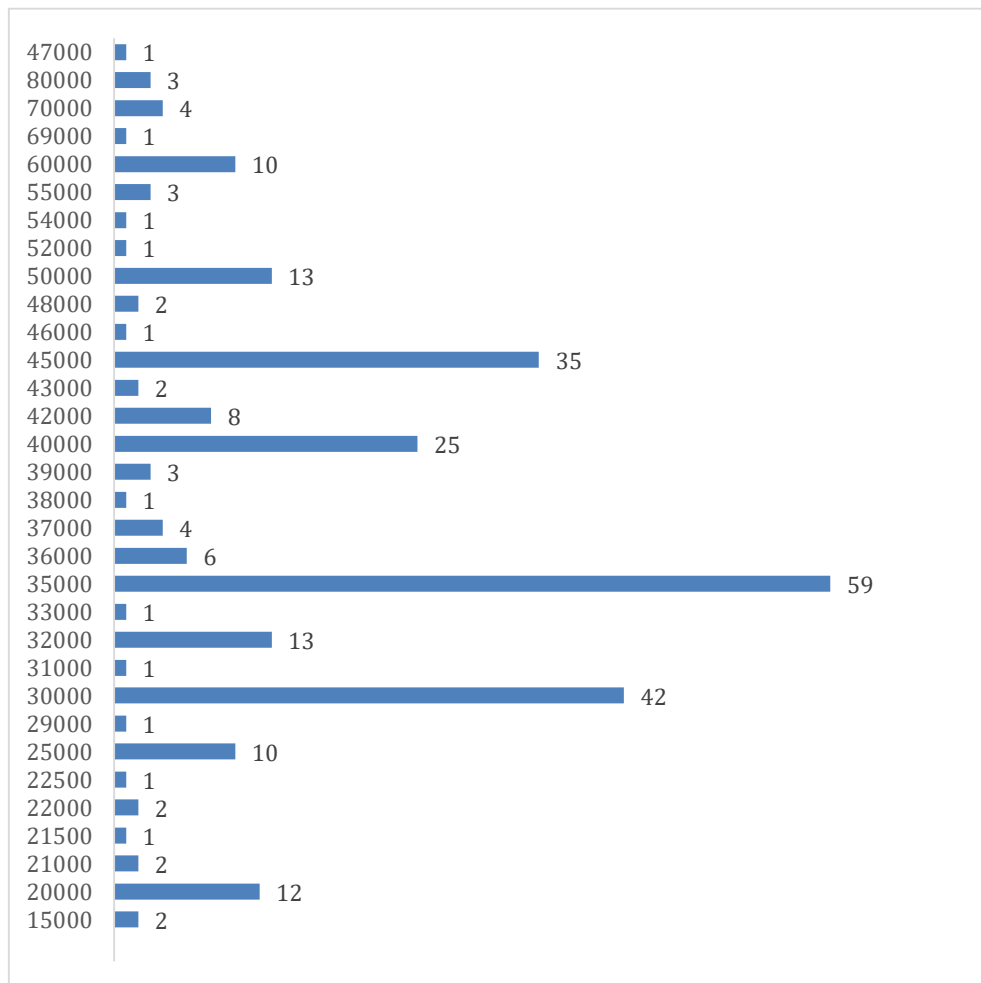


Figure 14: Différents prix de la patente

Selon les données collectées, 97 % (n=341) des enquêtés connaissent le document délivré par un acheteur quand il achète un diamant et ce document s'appelle le bordereau d'achat.

Les artisans ont une connaissance relativement faible sur les personnes ou structures qui sont autorisées à exporter le diamant. Selon les données collectées, 32 % (n=341) pensent que ce sont les bureaux d'achat et 26 % (n=341) les collecteurs (tableau 20 ci-dessous).

Concernant l'enregistrement de la production, 72 % (n=341) déclarent que la loi exige de noter toutes les productions dans le cahier officiel délivré par l'Etat.

Tableau 17: Personnes ou entités autorisées à exporter

Personnes ou structures censées être autorisées à exporter	Pourcentage
N'importe qui	3 %
Artisan minier	3 %
Collecteur	26 %
Bureau d'achat	32 %
Coopérative	10 %
Société minière	11 %
Celui qui a une patente	1 %
Je ne sais pas	44 %
Source : Enquête CAP, Mai 2019	

Demandé à partir de quel âge quelqu'un est autorisé à travailler dans les mines, la réponse moyenne était de 16 ans. Plus de la moitié (58%, n=322) ont cité un âge en dessous de 18 ans, et 26% ont cité un âge inférieur à 14 ans, la définition par l'Organisation International du Travail comme la définition d'un enfant.

Sur la base des différentes réponses à ces sept (7) questions de connaissances, et selon son Plan de Suivi-Evaluation, le projet DPAM a attribué un score par répondant. Le score moyen est 3,5 sur 7, soit la moitié. Le pourcentage de répondants ayant eu au moins 4 sur 7 bonnes réponses est 35%. Selon la définition du projet, nous considérons que 35% des artisans miniers ont des connaissances de base sur le code minier et le Processus de Kimberley. L'évolution de ce chiffre permettra d'évaluer l'efficacité des campagnes de sensibilisation au niveau de connaissances.

Tableau 18 : Score des réponses sur les connaissances du PK et de Code minier

	Nombre de bonnes réponses	Pourcentage ayant la bonne réponse
La définition du PK	9	3%
La licence professionnelle (patente)	207	61%
Le prix de la patente (20.000 FCFA)	11	3%
L'exportation autorisée pour les bureaux d'achat	108	32%
Connaissance du bordereau d'achat	330	97%
Connaissance du cahier de production	247	72%
Connaissance de l'âge minimum sur chantier (18)	111	33%
Source : Enquête CAP, Mai 2019		

4.11 CONNAISSANCES SUR LA GEOLOGIE ET L'EVALUATION

Selon les données collectées, 54 % (n=341) déclarent que le diamant vient du profond dans la terre contre 26% (n=341) qui parlent de l'origine comme étant Dieu (figure 18 ci-dessous).

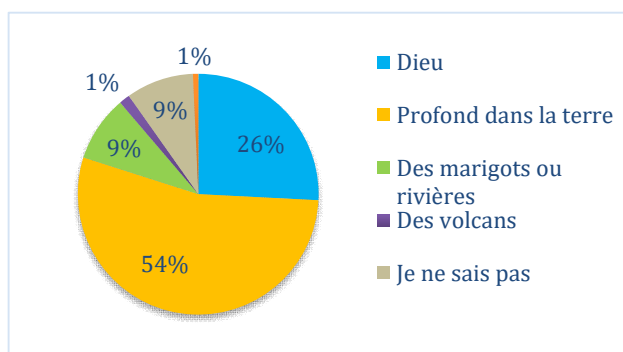


Figure 15: Origine du Diamant

La connaissance des enquêtés sur l'utilité des diamants reste faible. Seulement 15% (n=341) déclarent que les diamants sont utilisés pour fabriquer les bijoux, 25 % les équipements et outils industriels, 7 % (n=341) la fabrication des avions (aussi tasses, vitres, bagues, véhicules, ordinateurs) et pour 1 % (n=341), seuls les blancs le savent ce qu'on fait avec cette pierre.

Environ 16 % (n=341) des enquêtés pensent qu'après avoir exploité un chantier, les diamants peuvent repousser ou revenir dans les graviers.

Les différentes formes qui selon les enquêtés donnent la plus de valeur sont :

- Coins (Selex) ou Etoile
- 12 coins
- Bombé
- Bloc
- Bouteille et Riz

Environ 90 % (n=341) des enquêtés savent qu'un diamant de couleur (teint-teint) vaut plus qu'un diamant blanc tout étant égal par ailleurs.

Tableau 19: Différents prix moyens des mêlées et triages groupés

Prix par carat des mêlées groupés (XAF)		Prix par carat des triages groupés (XAF)	
Prix médian	Prix moyen	Prix médian	Prix moyen
70000	104299	25000	35663

Source : Enquête CAP, Mai 2019

Selon plusieurs artisans, les prix de mêlées est fonction de sa classe, sa qualité et le mode de financement et ils se présentent de la manière suivante :

- Mêlée simple : 25, 35, et 50 points. Le prix d'un carat groupé est de 45.000 XAF/carat si tu es assuré et 80.000 XAF/carat si tu n'es pas assuré ;
- Mêlée fort : 68 à 90 points. Le prix d'un carat groupé est de 80.000 XAF/carat si tu es assuré et 120.000 XAF/carat si tu n'es pas assuré ;

Tableau 20: Avis des enquêtés sur l'évolution du prix des mêlés et triages

Avis des répondants sur le niveau de prix des mêlés			Avis des répondants sur le niveau de prix des triages		
Je ne sais pas	Le prix est moins	Le prix est plus	Je ne sais pas	Le prix est moins	Le prix est plus
49 %	31 %	20 %	50 %	31 %	19 %

Source : Enquête CAP, Mai 2019

L'enquête a également demandé le prix moyen pour différentes qualités afin de pouvoir voir l'évolution dans le temps. Les médianes sont plus utiles pour ne pas tenir compte des valeurs extrêmes.

Tableau 21: Les paramètres statistiques sur les prix de différentes qualités de diamant d'un carat

Prix pour diamant 1 carat joli			Prix pour diamant 1 carat moyen			Prix pour diamant 1 carat basse qualité		
Médiane	Moyenne	Ecart type	Médiane	Moyenne	Ecart type	Médiane	Moyenne	Ecart type
300.000	448058	571714	125.000	216677	374948	15.000	26866	53409

Source : Enquête CAP, Mai 2019

4.12 PRATIQUES CONCERNANT LA COMMUNICATION

Afin de planifier les campagnes de sensibilisation, l'enquête a porté sur les différentes pratiques en matière d'écoute à la radio. Le Tableau 22 ci-dessous récapitulent les proportions d'artisans miniers par sous-préfecture qui écoutent la radio.

Tableau 22: Répartition des répondants qui écoutent la radio par sous-préfectures

Sous-préfecture	Proportion de ceux qui écoutent la radio
Berberati	23 %
Boganagone	6 %
Boganda	1 %
Carnot	13 %
Gadzi	6 %
Nola	7 %
Boda	10 %
Sosso Nakombo -Dede Makouba	1 %

Source : Enquête CAP, Mai 2019

Pour ceux qui écoutent la radio, l'enquête a demandé la fréquence et la période d'écoute afin de mieux cibler les émissions.

Tableau 23: Répartition de différentes stations par sous-préfectures

Sous-préfecture	Stations			Fréquences			Jours de la semaine
	N°1	N°2	N°3	N°1	N°2	N°3	
Berberati	Zoukpana	Ndeke Luka	Guira FM	105.9 FM	100.9 FM	93.3 FM	Tous les jours
Boganagone	ICDI			6030 OC			Tous les jours
Boganda	ICDI			6030 OC			
Carnot	Zoukpana	Ndeke Luka	ICDI	105.9 FM	100.9 FM	6030 OC	Tous les jours
Gadzi	Ndeke Luka	ICDI		100.9 FM	6030 OC		Tous les jours
Nola	Kuli Ndunga			98 FM			Tous les jours
Boda	Ndekeluka	Centrafrique		100.9 FM	106.9 FM		Tous les jours
Sosso Nakombo	Ndekeluka	Zoukpana		100.9 FM	105.9 FM		Tous les jours

Source : Enquête CAP, Mai 2019

Tableau 24: Répartition des heures d'écoute par station

Types de station	Heure d'écoute
Zoukpana	6h-11h et 16h-21h
ICDI	8h-10h et 16h-21h
Ndeke Luka	6h-9h et 16h-20h
Kuli Ndunga	15h-20h
Centrafrique	6h-9h et 16h-22h
Guira FM	6h-11h et 16h30-21h30

Source : Enquête CAP, Mai 2019

5.0 ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

5.1 TENDANCES ET ANALYSE DES RESULTATS

Selon les résultats de l'enquête, une première analyse interne par l'équipe du projet a fait ressortir les observations suivantes :

- En dépit du fait que les artisans miniers sont « fatigués » de plusieurs enquêtes, l'exercice a fourni des informations importantes pour le projet DPAM et pertinentes pour l'Administration minière.
- L'âge moyen de 41 ans était élevé, montrant que le chef de chantier n'a pas le même profil ni les mêmes besoins que la masse des ouvriers.
- En prenant la taille du ménage moyenne de 9, on peut supposer que dans le sud-ouest, 21.600 personnes dépendent des chefs de chantiers économiquement.
- En supposant le nombre de chefs de chantiers à 2.400, nous pouvons extrapoler le nombre d'ouvriers miniers dans le sud-ouest à 23.000 et le nombre de temporaires à 13.000, en se basant sur le nombre d'ouvriers et de journaliers par répondant en moyenne. Ceci correspond à une population d'environ 40.000 personnes directement employés dans les mines dans la zone d'intervention de l'étude. Ces chiffres restent des estimations assujetties à plusieurs risques de surestimation ou sous-estimation.
- L'agriculture et l'activité minière restent très liées, avec la majeure partie citant l'un ou l'autre comme la première ou la deuxième source de revenu. Ce constat justifie le volet d'appui agricole prévu par le projet DPAM. A noter que ce constat peut être différent pour les ouvriers, mais on peut généralement supposer qu'ils dépendent aussi de l'agriculture.
- Le chef de chantier occupe une place de « propriétaire de chantier » en Centrafrique, ce qui est confirmé par les résultats de l'enquête. Le fait que la majorité en accède à leurs chantiers par héritage confirme cela, ainsi que le nombre de chantier en réserve (5 en moyenne). En générale on remarque une forte perception de sécurité foncière, en dépit de quelques réticences par rapport à la croissance d'acteurs extérieurs. Vu le fait que les artisans miniers se considèrent comme propriétaires en Centrafrique, l'Etat devrait faire attention dans la cession des droits du sous-sol à des acteurs extérieurs.
- Il est remarquable que la moitié se disent en possession de documents de propriété, même si on constate une diversité de types de documents, y compris les certificats de droits de propriété délivré pendant le projet DPDDA I.
- En termes d'organisation de la production, l'étude a confirmé une tendance de travail des « journaliers » avec presque la moitié ayant ce type d'ouvrier minier. La place des femmes est également croissante, mais la production est toujours dominée par les hommes.
- Le phénomène de production de l'or concomitamment aux diamants est également remarquable, avec un chantier sur 5 en train de récupérer de l'or, même si les quantités restent minimales à 0,5 grammes par semaine en moyenne. Une prise en compte de l'or représente une opportunité de valeur ajoutée et de source de financement additionnelles, ainsi qu'une source de revenus importante pour les femmes.
- En termes de financement, nous constatons que le système d'assurance permet à des chefs de chantiers d'employer plus d'ouvriers personnels et plus de journaliers par rapport à ceux qui ne sont pas financés. Cependant, le fait d'être financé diminue les revenus de la vente des pierres par 30 à 50%, selon les résultats de l'enquête. Pour cette raison la grande majorité ont dit qu'ils préfèrent d'être indépendant si cette opportunité lui est accordée.

- Nous constatons que seulement deux-tiers sont financés, un chiffre à suivre dans les années à venir, car cela peut être signe de crise dans le secteur ou signe d'une indépendance croissante des chefs de chantier. On note cependant une diversité dans le profil des assureurs, avec moins de la moitié étant un collecteur officiel. Le reste sont des personnes travaillant dans l'informel. Ceci montre les limites dans les définitions des acteurs de commercialisation dans la législation actuelle, où le premier maillon est le collecteur agréé.
- Pour ceux qui s'autofinancent, la première source de revenu est l'activité minière et la deuxième l'activité agricole, montrant l'opportunité et l'importance de diversification des sources de revenus comme moyens de subsistance mais également comme source de financement.
- Le niveau de sécurité n'est pas inquiétant selon les résultats de l'enquête avec quelques exceptions. De même, la grande majorité n'ont pas partagé des cas de conflits sévères. Pour les conflits qui existent, les conflits sur les limites des chantiers demeurent un problème, confirmant l'observation pendant le projet DPPDA I qui a justifié la certification des droits fonciers.
- Concernant la production de 2018, les marges d'erreur sont assez grandes à cause des défis dans la fiabilité des informations. Cependant, si on estime 2.400 chefs de chantier, l'extrapolation de la production est d'environ 20.000 carats. Il semblerait sur la base du poids moyen de 69 points que cette estimation de production ne tiennent pas compte de la majorité des pierres qui sont généralement plus petites, ce qui peut expliquer l'estimation relativement basse de production dans ce qui devraient être la plus grande zone de production au pays. Pour 2019, il semblerait que la grande période de lavage n'a pas encore commencé ce qui peut expliquer le niveau plus bas par rapport à 2018. En effet, selon l'étude moins de la moitié ont trouvé des pierres en 2018 tandis qu'un tiers en 2019 jusqu'à ce jour.
- Cette hypothèse de sous-déclaration des petites pierres est soutenue par les données sur les revenus, où les prix moyens par carat sont très élevés, représentant le prix moyen pour des pierres de bonne qualité d'environ 1 carat. Il est donc probable que les déclarations n'ont pas tenu compte des petites pierres. Par ailleurs, il est difficile de comprendre le niveau très bas d'artisans miniers satisfaits avec les prix sur la base de revenus déclarés, car ces revenus selon l'enquête sont à la hauteur des prix internationaux.
- Le fait que 30 % des artisans assurés vendent à d'autres personnes que leur assureur suggère que beaucoup d'assureurs ne sont pas des acheteurs sinon des bailleurs individuels. Cependant ceci n'explique pas tout car il y a au moins 10% des répondants assurés qui vendent à leur assureur et ils vendent à des collecteurs en dehors de leurs assureurs. Ceci démontre que le schéma de vente est en réalité plus fluide et flexible dans la pratique.
- En termes de légalité, moins de 1 artisan sur 5 ont payé leur patente en 2019. La plupart cite le manque de financement et de production comme principale raison, suggérant le besoin de permettre aux artisans de régulariser leur situation en fonction du niveau d'activité. Par contre, la moitié disent avoir payé leur patente par le passé, ce qui est un bon signe du niveau d'appropriation de cette disposition légale. Il n'est pas surprenant que la vaste majorité n'ont pas d'autorisation d'exploitation, une exigence dans le code minier qui est rarement appliqué pour les artisans miniers. De même pour le constat que moins de 3 % font partie d'une coopérative minière en dépit du fait qu'il existe en principe plus de 350 coopératives dans le pays.
- Il est important de tenir compte du fait que l'artisan sur 5 est également acheteur ou débrouillard, achetant et même finançant d'autres artisans ou travailleurs. Ceci est important pour comprendre leur statut et en tenir compte dans la revue de la chaîne de traçabilité.
- La vaste majorité sont au courant de l'obligation de noter la production dans les cahiers, mais il est intéressant de noter qu'une partie non-négligeable avoue ne pas renseigner toute leur production pour différentes raisons. Ceci ne veut pas dire, par contre, que les artisans ne notent

pas des informations, car plus que la moitié maintien des « cahiers de chantier ». Ce serait intéressant de mieux comprendre les raisons pour la pratique d'avoir deux cahiers, car cela montre une défaillance si les artisans se sentent obligés de maintenir deux registres.

- Concernant les bordereaux d'achat, nous remarquons que plus que la moitié des répondants font des transactions sans bordereaux d'achat, même s'ils connaissent parfaitement l'obligation d'en avoir. Il paraît que la cause est multiple, relevant parfois d'un refus par l'acheteur d'en délivrer, et souvent uniquement pour les pierres d'une certaine taille.
- Concernant la contrebande, presque personne a avoué de connaître des circuits vers le Cameroun, suggérant que la contrebande ne se situe pas au niveau des artisans sinon des acheteurs, ou une forte réticence de parler franchement de ce sujet.
- Concernant les relations avec les autorités, il est intéressant de noter que 3 artisans sur 4 donnent quelque chose au chef de village, et 2 sur 4 à un agent de l'Etat. La Mairie semble percevoir des sommes plus systématiquement que la Brigade minière ou les DRs mines. L'enquête a également confirmée la pratique de prélèvement par les autorités sur des grosses pierres, mêmes si une minorité ont avoué de cette pratique. Une minorité ont cité des cas de taxation aux corridors, mais vue que la moitié des ventes se font dans une ville ou village plus proche, ceci peut affecter le comportement des artisans. Les différents prix de la patente peuvent aussi être signe de majoration illégale sur les prix officiels. Ces pratiques montrent la persistance de taxation informelle à étudier plus dans le cadre de la revue de la chaîne.
- Il est important de noter qu'un artisan sur 4 ont reçu une visite d'un agent de l'Etat, démontrant un manque de contact. Pour des cas de contacts, les points focaux PK sont les plus présents, démontrant la valeur de leur rôle dans la communication de proximité. Il est intéressant de noter le haut niveau de satisfaction avec les services de l'Etat.
- Le financement domine en termes de besoins, suivi de matériel et la formation. Il est donc capital dans une optique de relance du secteur et comme mesure d'instauration de confiance que l'Etat prévoit de l'assistance dans ce sens avec ses partenaires.
- En termes de connaissances sur le Code minier et le PK, on constate un niveau assez élevé grâce au travail précédant par l'Etat et les projets DPPDA I et II. Il est quand même remarquable le niveau de compréhension sur la patente et le bordereau d'achat. Cependant, il y a toujours des points à améliorer, notamment sur le manque de compréhension du Processus de Kimberley et la chaîne de traçabilité jusqu'à l'exportation.
- Concernant la géologie, la quasi-totalité ne connaissent pas à quoi ça sert les diamants, même si une majorité comprennent son origine géologique. Il est positif aussi de constater le peu d'artisans ayant des croyances que les diamants puissent « pousser » dans la terre. Le niveau de compréhension des éléments d'évaluation varie. Le fait que la moitié disent ne pas connaître les prix des « triages » et des « mêlées » montrent qu'une grande catégorie de personnes ne maîtrisent pas les bases toujours. Cependant, une partie non-négligeable sont en mesure de suivre les tendances du marché et ont une compréhension empirique des critères d'évaluation.
- Enfin, l'étude confirme la pertinence d'employer la radio comme canal de communication de masse, surtout à Berberati, Carnot et Boda.

5.2 RECOMMANDATIONS

Le projet DPAM proposent les recommandations suivantes sur la base des informations collectées pendant cette enquête de base :

- I. Organiser des séances d'échange et de restitution des résultats auprès des autorités et auprès des acteurs pour confirmer ou débattre les conclusions. Ces séances de restitution peuvent aussi

aider aux artisans à mieux comprendre le bien-fondé de ces enquêtes et d'apporter des éléments additionnels dans leurs réponses.

2. Tenir compte des résultats de la présente étude dans la revue des causes et stratégies en lien avec la contrebande et la revue de la chaîne de traçabilité. L'étude fournit des informations cruciales concernant la diversité des pratiques dans le financement et la vente des pierres. Il serait opportun de tenir compte de ces pratiques dans la revue de la législation et le cadre réglementaire.
3. S'assurer que la discussion sur la gestion de l'orpaillage tienne compte de l'existence de co-exploitation entre le diamant et l'or dans la zone de couverture de l'étude. Considérer l'orpaillage dans les zones diamantifères comme une opportunité de développer une autonomie financière
4. Prévoir des séances de discussion et d'analyse pour identifier des stratégies de financement du secteur, allant du mode « traditionnel » de financement par les collecteurs, à une exploration de modes alternatifs mis en relief par l'enquête comme le financement par des non-acheteurs et l'autofinancement par d'autres activités génératrices de revenus.
5. Approfondir le constat du manque d'organisation d'artisans miniers sur le terrain en dépit de l'existence en principe de nombreuses coopératives minières. Tenir compte des résultats de l'étude dans la revue de la politique de gestion des coopératives minières.
6. Poursuivre une politique d'appui agricole en zone minière tout en cherchant à mieux comprendre et à mieux soutenir les synergies entre les deux secteurs en termes de réhabilitation post-minière, fourniture de nourriture pour les travailleurs, et location d'équipement.
7. Poursuivre la réflexion sur le fait que les chefs de chantiers se considèrent comme des propriétaires en tenant compte du cadre légal et l'expérience de DPPDA I avec la délivrance des Certificats de Droits de Propriété Coutumière.
8. S'appuyer sur les résultats de l'étude pour mieux développer une stratégie appropriée de développement des petites mines semi-mécanisées afin d'appuyer les artisans techniquement et d'éviter des conflits entre exploitants semi-industriels et artisans miniers.
9. Interpeller les autorités sur les pratiques de taxation informelle et engager une discussion sur les options de formalisation ou l'interdiction de certaines pratiques.
10. Mener des campagnes de sensibilisation en mettant un accent sur la compréhension du Processus de Kimberley et la chaîne de traçabilité, et en associant ces campagnes à une assistance technique exécuté par les points focaux du PK.

ANNEX A: QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE DE CHEF DE CHANTIER

CONSENTEMENT ECLAIRE

Bonjour/Bonsoir Monsieur/Madame, mon nom est _____. Je travaille pour le compte du projet *Droits de Propriété et Artisanat Minier* (DPAM) qui vise à aider l'Etat centrafricain à mieux organiser et encadrer le secteur minier artisanal du diamant. Je voudrais vous poser quelques questions afin de mieux comprendre comment vous travaillez et les problèmes que vous rencontrez. Votre participation est entièrement volontaire. Si vous acceptez de participer, notre discussion durera environ 30 minutes. Soyez assuré que vos réponses demeureront strictement confidentielles, c'est-à-dire, on ne va pas partager votre nom ou contact avec personne en dehors du projet. Ne vous sentez pas obligé de répondre aux questions avec lesquelles vous n'êtes pas à l'aise et n'hésitez pas à me demander des précisions si vous pensez que les questions sont un peu difficiles ou incertaines. Vous pouvez cesser de participer à tout moment. Vos réponses seront ajoutées à celles d'environ 350 autres artisans miniers et seules les données globales de l'analyse seront publiées. Si vous avez des questions au sujet de cette étude, vous pouvez communiquer avec l'équipe du projet DPAM ou le Secrétaire Permanent du Processus de Kimberley en RCA. Nous serions vraiment reconnaissants pour votre participation. Pouvons-nous commencer ?

Questions	Modalité de Réponses
SECTION 0 : INFORMATIONS PREALABLES	
1. Date	
2. Heure de début de l'entretien	
3. Heure de fin de l'entretien	
4. Nom de l'enquêteur	
5. Préfecture	
6. Sous-préfecture	
7. Commune	
8. Nom du site minier	
9. Si le site minier n'est pas un village, quel est le village le plus près?	
10. Confirmation du consentement	☐ Oui ☐ Non
11. Type d'enquête CAP	☐ Initiale ☐ Mi-parcours ☐ Finale
SECTION 1 : INFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES	
12. Quel votre nom du répondant ?	
13. Quel est le lien du répondant avec le Chef de chantier ?	☐ Chef de chantier ☐ Représentant parenté au chef de chantier, ☐ Représentant non-parenté au chef de chantier
14. Quel est l'âge du répondant ?	
15. Quel est le sexe du répondant ?	☐ Homme ☐ Femme
16. Quel est votre niveau d'étude du répondant ?	☐ N'a pas été à l'école ☐ Primaire (CI, CP, CE1, CE2, CM1, CM2) ☐ Secondaire 1 (6ème, 5ème, 4ème et 3ème)

	☐ Secondaire 2 (2nd, 1ère et Terminale) ☐ Supérieure (Université)
17. Combien de personnes habitent dans votre ménage ?	
18. Vous pratiquez l'activité du diamant pendant combien de mois dans l'année ?	
19. En plus du diamant, est-ce que vous récupérez de l'or dans vos chantiers ?	☐ Oui ☐ Non
20. Quelle est la première source de revenu pour votre ménage ?	☐ Diamant ☐ Or ☐ Agriculture (à préciser) ☐ Elevage (à préciser) ☐ Commerce (à préciser) ☐ Autre à préciser
21. Quelle est la deuxième source de revenu pour votre ménage ?	☐ Diamant ☐ Or ☐ Agriculture (à préciser) ☐ Elevage (à préciser) ☐ Commerce (à préciser) ☐ Autre à préciser
SECTION 2 : INFORMATION SUR LES DROITS DE PROPRIETE	
22. Est-ce que vous êtes propriétaire de chantiers ?	☐ Oui ☐ Non
23. Si non, quel est la forme de l'arrangement avec le propriétaire ?	☐ Un pourcentage des bénéfices ☐ Un montant fixe ☐ Autre à préciser
24. Vous avez combien de chantiers actifs ?	
25. Vous avez combien de chantiers inactifs ou en réserve ?	
26. Vous avez combien de chantiers épuisés ?	
27. Est-ce que vous faites une autre activité sur votre chantier épuisé ?	
28. Si oui, laquelle ?	
29. Comment avez-vous acquis vos chantiers ? <i>(Citez les réponses, cochez toutes les réponses applicables)</i>	☐ Achat ☐ Héritage ☐ Découverte ☐ Don ☐ Autre à préciser
30. Si vous n'êtes plus là, est-ce que vous pensez que vos enfants ou un autre membre de votre famille pourra prendre votre chantier sans difficulté ou contestation ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
31. D'ici 5 ans, est-ce que vous avez peur que quelqu'un viendra prendre votre chantier sans votre accord ? <i>(Exemple : Etat, des étrangers, une société etc.)</i>	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
32. Est-ce que vous avez un papier qui atteste de votre propriété de chantier ?	☐ Oui ☐ Non
33. Si oui, lequel ?	☐ Certificat de droit propriété coutumier du projet DPDDA I ☐ Attestation de vente signée par le chef de village ☐ Autre à préciser
SECTION 3 : LICENSES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
34. Avez-vous une patente en cours de validité ?	☐ Oui ☐ Non
35. Si non, avez-vous déjà eu à payer une patente d'artisan minier dans le passé ?	☐ Oui ☐ Non
36. Selon vous, quels sont les avantages d'avoir une patente ? <i>(Ne pas citer les réponses, cochez toutes les réponses)</i>	☐ Cela autorise l'activité ☐ Cela permet d'avoir du financement ☐ Cela évite des problèmes avec les autorités ☐ Pas d'avantage ☐ Je ne sais pas ☐ Autre à préciser
37. Quelles sont les difficultés ou les raisons qui fait que vous n'avez pas pris de patente ? <i>(Ne pas citer la réponse, cochez toute réponse applicable)</i>	☐ Coût élevé ☐ Personne ne me demande pas de patente sur le chantier ☐ Dépense inutile car pas encore de production ☐ Trop loin pour l'avoir ☐ Procédure trop compliquée ☐ Je ne sais pas ☐ Autre à préciser
38. Avez-vous une autorisation ou un permis d'exploitation pour vos chantiers délivrés par les autorités à Bangui ?	☐ Oui ☐ Non
SECTION 4 : ORGANISATION ET METHODES DE TRAVAIL	

39. Est-ce que vous faites partie d'une coopérative minière agréée par le ministère des mines ?	☐ Oui ☐ Non
40. Si oui, cela vous donne quels avantages ?	☐ Rien ☐ Permits de trouver des investisseurs étrangers ☐ Ils achètent la production ☐ Ils donnent du matériel de travail ☐ Autre à préciser
41. Est-ce que vous faites partie d'une association minière ou un groupe d'entraide d'artisans miniers qui n'est pas une coopérative agréée ?	☐ Oui ☐ Non
42. Si oui, quels avantages cela vous donnent ?	☐ Rien ☐ Permits de trouver des investisseurs étrangers ☐ Ils achètent la production ☐ Ils donnent du matériel de travail ☐ Ils font du Plaidoyer ☐ Autre à préciser
43. Vous avez combien d'ouvriers qui travaillent pour vous dans tous vos chantiers actuellement ? <i>(Ne comptez pas les travailleurs journaliers ou les kataman)</i>	
44. Combien parmi eux sont des femmes ?	
45. Quel est la ration par semaine pour les ouvriers ? <i>(en FCFA)</i>	
46. Quel part de la vente revient aux ouvriers personnels ? <i>(ne pas citer les réponses)</i>	☐ Ce qui reste après avoir enlevé les dépenses ☐ La moitié de l'argent après la vente ☐ Un tiers de l'argent après la vente ☐ Ça se négocie à chaque fois ☐ Autre à préciser ☐ Refuser de répondre
47. A part les ouvriers personnels, est-ce que vous avez des ouvriers journaliers ? <i>(Katamans)</i>	☐ Oui ☐ Non
48. Si oui, est-ce qu'ils sont payés par tasse ou par jour ?	☐ Par tasse ☐ Par jour
49. Combien sont-ils payés par tasse ? <i>(1m² et 1m de profondeur)</i>	
50. Combien sont-ils payés par jour ?	
51. Si oui, combien parmi eux sont des femmes	
52. S'il y a des femmes, quelles types de tâches font-elles ?	☐ Transport du gravier ☐ lavage du gravier ☐ Extraction du stérile ☐ Refuse de répondre ☐ Autres à préciser
53. Est-ce qu'elles sont payées avec le même montant que les hommes ?	☐ Oui ☐ Non
54. Pendant le lavage du gravier, qui surveillent vos ouvriers ?	☐ Moi-même ☐ Une personne que je désigne ☐ Un représentant de l'assureur ☐ Autre à préciser
55. Est-ce que vous avez vos propres outils de travail ?	☐ Oui ☐ Non
56. Si oui, lesquels ? <i>(Citez les réponses)</i>	☐ Pelle ☐ Barre à mine ☐ Jig ☐ Baté (pour l'or) ☐ Canne à sonder ☐ Kombol (sluice artisanal) ☐ Machette ☐ Motopompe ☐ Autre à préciser
57. Est-ce que vous êtes assuré ?	☐ Oui ☐ Non
58. Si oui, quel est le statut de votre assureur ? <i>(Une seule réponse, citez les réponses)</i>	☐ Collecteur agréé en ville ☐ Agent de bureau d'achat en ville ☐ Quelqu'un dans mon village ☐ Quelqu'un à Bangui ☐ Quelqu'un au Cameroun ☐ Autre à préciser
59. Si oui, quel équipement l'assureur mets à votre disposition ? <i>(Citez les réponses ; cochez toutes les réponses)</i>	☐ Pelle ☐ Barre à mine ☐ Jig ☐ Baté (pour l'or) ☐ Canne à sonder ☐ Kombol <i>(sluice ou rampe de lavage est un canal ou un ensemble de plans inclinés, le plus souvent en bois, garni de tapis ou de moquette et de tasseaux, dans lequel on fait passer les alluvions aurifères pour en extraire l'or)</i> ☐ Machette ☐ Motopompe ☐ Autre à préciser
60. A part les outils et équipement, l'assureur vous donne quoi pour soutenir le travail ? <i>(Citer les réponses, cochez tout)</i>	☐ Argent pour payer les rations des ouvriers personnels ☐ Argent pour payer les journaliers ☐ Argent pour le carburant ☐ Argent pour louer une motopompe ☐ Paiement des frais de santé ☐ Autre à préciser

61. Cette année, par rapport à l'année passée, est-ce que votre assureur vous donne plus de financement, moins de financement ou le même niveau de financement ?	☐ Plus de financement ☐ Moins de financement ☐ Le même niveau de financement ☐ Refuser de répondre
SECTION 5 : INFORMATIONS SUR LA PRODUCTION ET LA VENTE	
62. Est-ce que vous avez un cahier de production officiel délivré par l'Etat ?	☐ Oui ☐ Non
63. Si oui, est-ce que vous notez les petites pierres de moins de 20 points ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Refuser de répondre
64. Si oui, est-ce que vous notez les grosses pierres de plus de 5 carats ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Refuser de répondre
65. Est-ce que ça vous arrive de ne pas pouvoir noter tout ce que vous trouvez dans le cahier ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Refuser de répondre
66. Si oui, quelles sont les difficultés qui expliquent cela ?	☐ Eviter des tracasseries ☐ Quelqu'un écrit pour moi ☐ Pour garder le cahier propre ☐ Autre à préciser
67. Est-ce que vous avez votre propre cahier de chantier ?	☐ Oui ☐ Non
68. Qu'est-ce que vous notez dans ce cahier de chantier ?	☐ Les dépenses ☐ La production ☐ Les noms des ouvriers ☐ Autre à préciser
69. Est-ce que vous avez une loupe ?	☐ Oui ☐ Non
70. Est-ce que vous avez une balance électronique ?	☐ Oui ☐ Non
71. Est-ce que vous avez une balance traditionnelle ?	☐ Oui ☐ Non
72. Quel est la profondeur du gravier dans votre chantier le plus actif en mètres ?	
73. Dans l'année 2018, dans tous vos chantiers, vous avez trouvé combien de diamants ?	
74. Dans l'année 2018, quel était le poids total des diamants que vous avez trouvés en carats ?	
75. Dans l'année 2018, quel était la valeur en FCFA de tous les diamants que vous avez vendus ?	
76. En 2019, de tous vos chantiers, vous avez trouvé combien de diamants ?	
77. En 2019, quel était le poids total des diamants que vous avez trouvés en carats ?	
78. En 2019, quel était la valeur en FCFA de tous les diamants que vous avez vendus ?	
79. En générale à qui vendez-vous la plupart de vos diamants ?	☐ Mon assureur ☐ Un bureau d'achat ☐ Un collecteur ☐ Un débrouillard ☐ Autre à préciser
80. Est-ce qu'il arrive de temps en temps de vendre vos pierres aux personnes suivantes ? (Citez les réponses)	☐ Des bureaux d'achat à part mon assureur ☐ Des collecteurs à part mon assureur ☐ Un débrouillard ☐ Quelqu'un à Bangui ☐ Quelqu'un qui vient de Cameroun pour acheter ☐ Autre à préciser
81. Est-ce que vous vous déplacez dans une ville ou un village pour vendre les pierres ?	☐ Oui ☐ Non
82. Si oui, quelle ville ou village ?	
83. En 2019, avez-vous reçu un bordereau d'achat après avoir vendu un diamant ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je n'ai pas vendu de diamant en 2019
84. En 2019, est-ce qu'il est arrivé de vendre des pierres sans recevoir un bordereau d'achat ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je n'ai pas vendu de diamant en 2019
85. Si oui, pourquoi n'avez-vous pas reçu de bordereau ?	☐ L'acheteur n'avait pas de carnet ☐ J'ai demandé mais l'acheteur a refusé ☐ L'acheteur m'a proposé un meilleur prix sans bordereau ☐ Autre à préciser

86. Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui s'est déplacé au Cameroun pour vendre sa production cette année ? (Kentzou, Bertoua, Yakadouma, etc.)	☐ Oui ☐ Non
87. Si oui, pourquoi il est parti vendre là-bas ?	☐ Son assureur est là-bas ☐ Le prix est mieux là-bas ☐ Il n'y pas d'acheteurs ici ☐ Autre à préciser
88. Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui a vendu sa pierre à quelqu'un venu de Cameroun cette année ? (Kentzou, Bertoua, Yakadouma, etc.)	☐ Oui ☐ Non
89. Quel est généralement le prix moyen par carat pour les mêlées groupés en ce moment ?	
90. Est-ce que cette année ce prix est plus ou moins par rapport à l'année passée ?	☐ Le prix est plus ☐ Le prix est moins ☐ Je ne sais pas
91. Quel est généralement le prix moyen par carat pour les triages ?	
92. Est-ce que cette année ce prix est plus ou moins par rapport à l'année passée ?	☐ Le prix est plus ☐ Le prix est moins ☐ Je ne sais pas
93. Est-ce que vous pensez que le prix que vous gagnez pour vos pierres est le juste prix ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
94. Est-ce que vous avez l'habitude de donner quelque chose au chef de village après la vente des pierres ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Refuser de répondre
95. Est-ce que vous avez l'habitude de donner quelque chose aux autorités de l'Etat après la vente des pierres ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Refuser de répondre
SECTION 6 : SECURITE ET CONFLITS	
96. Dans 2018 et cette année, avez-vous eu d'accident de travail (décès ou blessure) sur votre chantier ?	☐ Oui ☐ Non
97. Si oui, quel type d'accident ?	
98. Dans 2018 et cette année, quels types de conflits avez-vous eu personnellement ? (Citez les réponses)	☐ Conflits avec ouvriers qui ont volé du diamant ☐ Conflits avec ouvriers sur le partage des gains ☐ Conflits avec un acheteur sur le prix de vente ☐ Conflits sur les limites du chantier ☐ Conflits avec le village ☐ Conflits avec les agents de l'Etat ☐ Conflits avec éleveurs ☐ Conflits avec agriculteurs ☐ Autre à préciser
99. Est-ce que par rapport à l'année passée, il y a eu plus de conflits, moins de conflits ou le même niveau ?	☐ Plus de conflits ☐ Moins de conflits ☐ Le même niveau
100. Est-ce que vous vous sentez en sécurité sur le site quand vous travaillez ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
101. Est-ce que vous vous sentez en sécurité quand vous vous déplacez pour vendre votre pierre ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
102. Dans 2018 et 2019, est-ce que vous avez reçu une visite d'un agent de l'Etat sur votre chantier ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
103. Si oui, lequel ?	☐ Point focal PK ☐ Agent des mines ☐ USAF (minaire) ☐ Autre à préciser
104. Dans 2018 et depuis le début de l'année, avez-vous eu à payer quelque chose pour passer une barrière routière quand vous vous rendez sur votre chantier ou bien quand vous déplacez pour vendre des pierres ?	☐ Oui ☐ Non
105. Si oui, combien de fois ?	☐ Chaque jour ☐ Quelque fois par semaine ☐ Quelques fois par mois ☐ Une ou deux fois dans l'année
106. Généralement, combien avez-vous eu à payer par passage ?	
107. La barrière était contrôlée par qui ?	☐ Gendarmerie ☐ USAF (minaire) ☐ Douanes ☐ Autre groupe ☐ Refuse de répondre
108. En 2018 et début 2019, est-ce que vous ou votre assurer ont été obligé de payer quelque chose à l'Etat après avoir trouvé une grosse pierre de plus de 5 carats ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

109.Si oui, combien ?	
110.En général, est-ce que vous êtes content avec les agents de l'Etat en charge de gérer le secteur minier dans votre zone ?	☐ Très content ☐ Moyennement content ☐ Pas du tout content
111.Cette année 2019, est-ce que vous pensez que la sécurité a augmenté, a diminué ou c'est la même chose dans votre localité par rapport à l'année passée ?	☐ A augmenté ☐ A diminué ☐ C'est la même chose ☐ Je ne sais pas
SECTION 7 : CONNAISSANCE SUR LE PK ET LE CODE MINIER	
112.Est-ce que vous avez entendu parler du Processus de Kimberley ou le PK ?	☐ Oui ☐ Non
113.Si oui, c'est quoi le PK ?	
114.Selon-vous, comment appelle-t-on la licence professionnelle pour être artisan minier ?	☐ Patente ☐ Je ne sais pas ☐ Autre
115.Selon-vous, quel est le prix pour avoir la patente d'artisan minier?	
116.Selon-vous, quel est le prix pour avoir ce document ?	
117.Selon-vous, comment appelle-t-on le document délivré par un acheteur quand il achète un diamant ?	☐ Bordereau d'achat ☐ Je ne sais pas ☐ Autre
118.Selon vous, qui a le droit d'exporter des diamants en dehors de la Centrafrique ?	☐ N'importe qui ☐ Artisan minier ☐ Collecteur ☐ Bureau d'achat ☐ Coopérative ☐ Société minière ☐ Je ne sais pas
119.Selon-vous, est-ce que la loi oblige de noter la production de chaque artisan minier dans un cahier ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
120.Selon vous, à partir de quel âge avez-vous le droit à travailler dans les mines ?	
SECTION 8 : CONNAISSANCE DE LA GEOLOGIE ET L'EVALUATION	
121. D'où viennent les diamants ?	
122.A quoi servent les diamants ?	
123. Après avoir exploité un chantier, les diamants peuvent-ils revenir dans le gravier ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
124.Pour une pierre d'un carat très joli de première qualité, quel prix pensez-vous pouvoir avoir ?	
125.Pour une pierre d'un carat de qualité moyenne, quel prix pensez-vous pouvoir avoir ?	
126.Pour une pierre d'un carat de mauvaise qualité, quel prix pensez-vous pouvoir avoir ?	
127.Selon-vous, quelle est la forme qui donne la plus de valeur ?	
128. Selon vous, est-ce qu'un diamant teint-teint (rouge ou bleu) vaut plus ou moins qu'un diamant blanc ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
SECTION 9 : CANAUX DE COMMUNICATION ET CONCLUSION	
129.Est-ce que vous écoutez la radio ?	☐ Oui ☐ Non
130.Si oui, quelle station ?	
131.Si oui, quelle fréquence ?	
132. Quels jours pendant la semaine ?	
133.A quelle heure généralement ?	
134.Est-ce que vous êtes d'accord qu'on vous contacte en cas de questions additionnelles ?	☐ Oui ☐ Non
135.Si oui, quel est votre numéro de téléphone ?	
136.Est-ce que vous avez d'autres choses à nous dire ?	
137.Point GPS	

U.S. Agency for International Development

1300 Pennsylvania Avenue, NW

Washington, DC 20523

Tel: (202) 712-0000

Fax: (202) 216-3524

www.usaid.gov